

LA MÉTÉO

(155e jour de l'année)
 Variable: 5 à 16 C
 Lever du soleil: 5h00
 Coucher du soleil: 20h30
 Demain: variable.
 Détail: page B-5

la tribune

INDEX

Arts: page A-9
 Carrières et professions: page A-8
 Décès: page C-10
 De tout et de tous: page B-5
 Economie: page C-1
 Petites annonces: page C-4
 Santé: page B-3
 Sports: page D-1
 Vivre en 88: page B-4

500,000 \$ pour les garderies estivales A 2

Maison du Dr Jutras choisie au hasard A 7

Les taux d'intérêt grimpent de 0,5% C 1

Salaire minimum haussé de 0.20 \$ l'heure à 4.75 \$



Après une séance de négociations à Ottawa, les Mohawks ont mis un terme à leur blocus érigé 27 heures plus tôt, en retirant le gravier posé en travers de la route du pont Mercier reliant Montréal à la rive sud. (Laserphoto PC)

Dénouement pacifique de la crise à Kahnawake A 8

Une femme donne naissance à son bébé dans l'ambulance

par Yvon ROUSSEAU
 NOTRE-DAME-DES-BOIS
 — "Nous étions quatre dans l'ambulance quand nous avons quitté Notre-Dame-des-Bois et nous étions cinq à notre arrivée à l'hôpital St-Vincent-de-Paul de Sherbrooke".

Sylvie Gaudreau, co-propriétaire de "Les Ambulances Gaudreau", de La Patrie, a vécu une expérience assez particulière, mercredi soir sur l'heure du souper, à la suite de la naissance d'un bébé dans le véhicule d'urgence.

L'événement, quand même un peu énervant pour les ambulanciers, demeurera certes cependant un bon souvenir pour Mme Gaudreau puisqu'il a connu un épilogue fort heureux.

En effet, la mère et l'enfant se portent bien. Ils avaient même déjà quitté l'hôpital hier en fin d'avant-midi.

Un appel de détresse

Toute cette aventure a débuté par un appel de détresse reçu vers 17h45 par Sylvie Gaudreau,

co-propriétaire du service ambulancier qui dessert La Patrie et sa périphérie.

Une femme sur le point d'accoucher, à Notre-Dame-des-Bois, se trouvait en difficulté parce que l'enfant se présentait de face, avec le cordon ombilical autour du cou. La mère avait prévu d'accoucher à la maison, mais ces complications la forçaient maintenant à lancer un appel à l'aide.

Le secteur d'où provenait l'appel est habituellement desservi par les ambulances de Lac-Mégantic, mais Sylvie Gaudreau a pris la décision de s'y rendre, compte tenu de l'urgence de la situation.

Il fallait faire vite. Une distance de 10 à 15 kilomètres séparait La Patrie du domicile de la mère. Et il fallait surtout franchir, après, les 79 kilomètres entre la résidence de la mère et l'hôpital St-Vincent-de-Paul, de Sherbrooke.

Tout un suspense

Le voyage vers l'hôpital ne s'est pas déroulé sans problèmes. En fait, les contractions se poursuiv-

aient et le bébé, un beau garçon en pleine santé, s'amenait petit à petit.

L'ambulancière Pauline Martin accompagnait Sylvie Gaudreau, au volant de l'ambulance. Quand l'enfant s'est présenté la tête, avec le cordon ombilical enroulé autour du cou, Mme Gaudreau a immobilisé le véhicule. Pauline Martin s'est alors empressée de dérouler le cordon autour du cou de l'enfant, qui s'est mis à tousser et à respirer.

Puis Mme Gaudreau a effectué les premières suctions pour dégager les voies respiratoires, soit le nez et la bouche.

A 18h30

L'ambulance s'est remise en route vers le centre hospitalier sherbrookoïse. L'enfant était né à 18h30 précisément. Nouvel arrêt de l'ambulance en bordure de la route et le père, présent dans le véhicule, a coupé lui-même le cordon ombilical, qu'on noua ensuite.

Nouveau départ pour un voyage sans problème jusqu'à l'hôpital, où la mère est arrivée à 19h15. La mère et l'enfant se retrouvaient enfin sous les soins des médecins et du personnel de l'hôpital; tous deux n'y ont pas séjourné longtemps cependant, puisque la mère quittait l'endroit pour retourner à son domicile un peu avant midi, hier.

Tout est bien qui finit bien. "Finalement, l'accouchement s'est bien passé, de commenter Sylvie Gaudreau, et le plus important c'est que la mère et l'enfant sont en bonne santé".
 Le journaliste a tenté en vain de rejoindre la mère pour recueillir ses commentaires.

par Suzanne DANSEREAU
 QUÉBEC (PC) — A compter du 1er octobre, le salaire minimum sera haussé de 20 cents l'heure au Québec.

Le taux général passera de 4.55 \$ à 4.75 \$ l'heure. Quant au taux applicable aux salariés à pourboire, il passera de 3.83 \$ à 4.03 \$.

Le salaire payable au domestique résidant chez son employeur passera de 161 \$ à 172 \$ par semaine.

C'est ce qu'a annoncé hier à l'Assemblée nationale le ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, M. Pierre Paradis.

C'est la troisième fois depuis son élection en décembre 1985 que le gouvernement Bourassa augmente le salaire minimum.

En 1986, le salaire minimum était passé de 4 \$ à 4.35 \$. Du même souffle le gouvernement avait aboli la distinction basée sur l'âge à ce chapitre.

Le 1er octobre dernier, le gouvernement est intervenu une deuxième fois dans ce domaine, haussant le salaire minimum de 4.35 \$ à 4.55 \$ l'heure.

M. Paradis a expliqué hier que cette troisième hausse vise à inciter les travailleurs à faible revenu à demeurer sur le marché du travail, plutôt que d'aller vers l'aide sociale, et à encourager les chômeurs à se trouver un travail. "Lorsque l'aide sociale est augmentée et que le salaire minimum ne l'est pas, ça décourage les gens de travailler."

Le ministre a signalé que cette hausse ne nuirait pas à la compétitivité des entreprises québécoises.

La hausse du salaire minimum touchera 125,000 travailleurs québécois.

Opposition réjouie mais...

L'opposition péquiste s'est réjouie de la hausse du salaire minimum, "contrairement à l'attitude publiquement hostile que chacune des huit hausses décrétées par le gouvernement du Parti québécois entre 1977 et 1981 a suscitées chez les porte-parole de l'opposition libérale", a signalé hier la députée de Maisonneuve Louise Harel.

Pour le PQ cependant, la hausse du salaire minimum aurait dû venir plus tôt et être intégrée à



Le ministre Pierre Paradis a expliqué que la hausse prochaine du salaire minimum visait à inciter les travailleurs à faible revenu à demeurer sur le marché du travail, plutôt que d'aller vers l'aide sociale, et à encourager les chômeurs à se trouver un travail. (Laserphoto PC)

une "vraie politique de sécurité du revenu".

Mme Harel a déploré la réduction graduelle et l'abolition, d'ici deux ans, du programme de supplément de revenu de travail instauré en 1979, rappelant qu'environ 8,000 ménages perdront d'ici deux ans l'allocation qui leur était versée pour bonifier

leur revenu de travail. Elle a également rappelé qu'au moins 17,000 familles avec enfant se verront elles aussi privées de leur prestation de supplément de revenu de travail pour l'année fiscale 1987, ce qui, dit-elle, représente une économie de plus de 16 millions \$ pour le gouvernement.

Lise Payette incapable de stopper la publicité sur Jean-Paul Belleau

MONTREAL (PC) — Le tribunal a refusé hier d'accorder l'injonction interlocutoire avec dépens que demandait Lise Payette contre un message publicitaire caricaturant son personnage Jean-Paul Belleau.

Le fond du litige sur les droits d'auteur que prétend avoir l'auteur du téléroman "Des Dames de coeur" sur le personnage de téléroman Jean-Paul Belleau devra être tranché par un autre tribunal.

Le juge Derek Guthrie a statué qu'il ne tranchera pas la question au stade interlocutoire. Le fond du dossier des droits d'auteur et de la propriété sur un personnage fictif devra être abordé devant un autre tribunal.

Mme Lise Payette voulait faire cesser la diffusion du message publicitaire de General Motors, intitulé "Stationnement", dans lequel le personnage Jean-Paul Belleau est incarné par l'imitateur André-Philippe Gagnon.

Pour "presque les mêmes motifs juridiques", le juge Guthrie a rejeté la requête similaire présentée dans le cas de l'imitation par André-Philippe Gagnon du personnage de Pierre Lambert, le joueur de hockey étoile de la série "Lance et compte" produite par Claude Héroux.

Mme Payette et Me Hubert Larose, qui représente la série "Lance et compte", ont tous deux fait part de leur intention d'"aller jusqu'au bout" et de poursuivre jusqu'au procès.



Lise Payette

"On veut un jugement final, une injonction permanente", a précisé Me Larose.

Droits pas clairs

Le juge Guthrie a statué que

les droits d'auteur et de propriété dans ce cas ne sont pas clairs. Mais, du même souffle, il "n'est pas convaincu que ses droits soient inexistant". Il y a même "apparence de droit suffisante" pour justifier qu'un autre tribunal se penche sur le fond du dossier.

Pour pouvoir toucher des dommages et intérêts, Mme Payette aurait dû prouver que si l'injonction interlocutoire n'était pas accordée, elle aurait subi un préjudice irréparable, qui ne peut être compensé momentanément, a expliqué le juge Guthrie.

La cour a aussi noté que dès le début du message, la compagnie de publicité avait pris soin de superposer un message, "mise en garde: imitation par André-Philippe Gagnon". Aux yeux de la cour, cela indique clairement que "tous les spectateurs sauront qu'il s'agit d'une imitation" et non du vrai Jean-Paul Belleau.

Pour Mme Payette, ce n'est pas tant les dommages et intérêts qui comptent que le principe du respect des droits d'auteur. "Je veux pouvoir décider, oui ou non, quand je soutiens une cause. Et General Motors n'est pas une cause que je veux défendre. Il peut arriver que je prête gratuitement un de mes personnages pour soutenir une cause, mais je veux décider."

À LIRE DEMAIN

- ARTS: Louis Arti chante... par urgence
- MODE: le retour au jeu subtil des coloris
- VOYAGES: le bateau-maison, un chalet flottant

Bingo 3-300 la tribune

Prenez votre carte de Bingo dans le Télé-Tribune du 4 juin 1988.

En guise de programme expérimental pour les jeunes de 6 à 12 ans

500,000 \$ pour la garde d'enfants cet été

par Lise OUELLETTE
SHERBROOKE — La ministre déléguée à la Condition féminine et députée de St-François, Monique Gagnon-Tremblay, est revenue à la charge hier pour donner une plus large diffusion à une mesure déjà annoncée lors du discours sur le budget, le 12 mai, mais qui était passée inaperçue dans le flot d'informations transmises alors.



Les jeunes du service de garde du cégep. (Photo La Tribune par Claude Poulin)

Mme Gagnon-Tremblay a en effet dévoilé les modalités d'un programme expérimental de garde estivale, à l'intention des enfants de 6 à 12 ans, lequel est doté d'une enveloppe budgétaire de 500,000 \$ pour toute la province. "C'est très important que le programme soit connu parce que les organismes éligibles ont très peu de temps pour présenter leurs projets. Or, la garde des enfants pendant l'été constitue très souvent un problème majeur pour les parents sur le marché du travail ou aux études," a expliqué la ministre au cours d'une entrevue téléphonique, à partir de son bureau de Québec.

La solution publicisée hier est donc destinée à des organismes comme les municipalités, les commissions scolaires, les maisons d'enseignement, les organismes de loisirs et les garderies sans but lucratif, déjà inscrits dans des activités d'encadrement et de loisirs pour les enfants d'âge scolaire, en cours d'année scolaire ou pendant l'été.

Critères d'admissibilité

"Les critères d'admissibilité sont très importants car les projets qui nous seront soumis doivent permettre d'accueillir des enfants pendant tout l'été et cela, cinq jours par semaine, selon des horaires compatibles avec ceux des parents. Nous voulons que les parents profitent de services de garde adéquats, assortis d'un programme d'activités de qualité, et éviter que les enfants traînent dans les rues," d'ajouter la ministre.

Mais le temps presse car l'été et la fin des classes sont à nos portes. C'est pourquoi, le formulaire de présentation des projets a été simplifié au maximum, la date limite fixée au 15 juin et la réponse de l'Office des services de garde à l'enfance qui gère ce programme, sera rendue au plus tard le 21 juin. Mme Gagnon-Tremblay garantit par ailleurs une grande souplesse dans l'évaluation et la sélection des projets.

La ministre a assuré que les formulaires avaient été envoyés cette semaine aux groupes concernés. Mais, à Sherbrooke, hier, aucun d'entre eux n'avait encore reçu quoi que ce soit.

Elle a aussi excusé le retard à concrétiser le programme en ces termes: "Ce n'est pas un programme improvisé parce qu'il était déjà inscrit dans la politique de garde que nous préparons. Mais j'ai dû attendre non seulement le dépôt du budget mais son adoption par l'Assemblée nationale, avant de le mettre en bran-

le. Surtout qu'il s'agissait d'un budget supplémentaire qui était débloqué. C'est sûr que les délais sont très courts mais nous avons jugé opportun d'expérimenter tout de même la garde estivale dès la présente année."

Combien pour l'Estrée

Comment seront répartis les 500,000 \$ du programme, quelle part est réservée à l'Estrée et qui en profitera, les organismes ou les parents? a-t-on demandé à Mme Gagnon-Tremblay.

"Il n'y a pas d'enveloppe réservée pour chaque région," a-t-elle rétorqué, signifiant ainsi que ce seront les organismes et les régions les plus rapides à réagir qui

seront susceptibles d'emporter le gros du gâteau.

Chaque projet, a précisé la ministre, pourra recevoir jusqu'à 10,000 \$ selon le nombre d'enfants desservis en conformité avec les critères du programme.

L'argent sera octroyé aux organismes et non aux parents mais la députée-ministre dit souhaiter qu'en bout de ligne, les subventions profitent financièrement aux parents parce que les organismes pourront offrir gratuitement les services de garde ou pourront réduire les tarifs autrement exigés.

Se disant consciente que le manque de temps peut nuire à la participation au programme, Mme Gagnon-Tremblay mise sur

le fait que des organismes comme les YMCA et les services de loisirs municipaux offrent déjà des services qui s'apparentent à ceux que l'Office offre de subventionner.

"Il y a des organismes qui, demain matin, peuvent nous dire qu'ils sont capables de prendre 200 ou 300 enfants de plus et profiter du programme."

Mais si le programme ne reçoit pas la réponse prévue, qu'arrivera-t-il des sommes inutilisées? "Nous pourrions les utiliser à d'autres fins mais toujours en matière de garde d'enfants," d'assurer Mme Gagnon-Tremblay.

Trop tard pour cette année?

par Lise OUELLETTE
SHERBROOKE — "Ça arrive bien trop tard, nos 150 enfants sont déjà tous placés à CAP-Jeunesse, au cégep!" a déploré Jocelyne Grignon-Prince, responsable de la garderie de l'école Carillon qui aurait pu, l'ayant su plus tôt, se prévaloir du programme de la ministre Gagnon-Tremblay. "Nous aurions bien eu de 20 à 25 enfants intéressés à passer l'été avec nous."

M. Poirier croit que l'enveloppe de 500,000 \$ est ridiculement mince par rapport au nombre incroyable d'organismes éligibles. "Mais même si je ne crois pas à d'importantes retombées pour nous et nos parents, je vais tout faire pour placer une demande à temps, au moins pour tester le système de Mme Gagnon-Tremblay," a-t-il conclu.

La présidente de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke, Caroline Paquette, a manifesté une agréable surprise en apprenant la nature du programme de garde estivale: "Quoi! Nous serions payés pour ce que nous faisons déjà en prêtant les locaux de nos écoles et garderies à la jeune clientèle des services municipaux! Ah oui! Avant de se réjouir, il faut attendre de voir les modalités à respecter. Je ne sais pas si nous aurons le temps de participer cette année, mais même si les enfants de nos garderies sont, pour la plupart, déjà placés ailleurs, d'autres n'ont pas pu s'inscrire faute d'argent ou de places disponibles, au cégep par exemple. Pour ceux-là, nous pourrions peut-être concevoir un projet," de livrer Mme Paquette sur un ton qui laissait

sentir qu'un projet prenait déjà forme dans son esprit.

"Ce n'est pas très sérieux, ce programme avec un délai de 14 jours pour réorganiser toute notre saison estivale, réunir le conseil d'administration où siègent les parents et sans lequel nous ne pouvons prendre une décision aussi importante, pour demander aussi la permission aux commissaires de garder les écoles ouvertes. Le laps de temps qu'on nous laisse est tout à fait ridicule," a déclaré pour sa part la responsable de la garderie Les petites puces du Centre St-Michel de la CSCS.

Jeanine Guoin devait ajouter: "Le programme de garde estivale tel que vous me l'exposez peut répondre à une certaine clientèle mais sûrement pas la majorité des parents. Je soupçonne qu'il est lancé surtout pour calmer les employés des garderies et les parents qui regardent un peu trop au goût de Québec. Selon ce que j'en comprends, le programme ne créera pas de nouvelles places dans les garderies existantes alors que ce dont nous avons besoin avant tout, ce sont des fonds pour consolider les services déjà en place."

"Mais ce que vous m'expliquez là, c'est exactement le programme que nous offrons avec CAP-Jeunesse et qui rejoint cette année 700 enfants de 4 à 15 ans! Je ne sais pas si nous allons avoir le temps de préparer une demande à l'Office des services de garde mais je vais certainement aller chercher un formulaire au cas où nous pourrions avoir une subvention et bonifier notre programme," a commenté pour sa part un des responsables de CAP-Jeunesse, Jacques Bilodeau.

Très intéressé par l'annonce de Monique Gagnon-Tremblay, M. Bilodeau se croise maintenant les doigts pour que le formulaire, les critères, les normes et les modalités rattachés au programme de garde estivale ne soient pas trop compliqués, vu le peu de temps pour y répondre.

Programme-fantôme

"C'est un programme-fantôme que la ministre annonce," s'est exclamé Jean Poirier, responsable de Poly-vacances offert par le Centre sportif de l'Université de Sherbrooke aux enfants d'âge scolaire.

"J'aurais appliqué si j'avais eu les renseignements que vous m'apprenez aujourd'hui. Mais le délai est bien trop court et puis, tout plein de parents ont déjà payé l'inscription de leurs enfants et il est trop tard pour changer notre programme."



Les compagnons du golfeur émérite Jacques Testulat savent depuis le tournoi des cadres de la ville de Sherbrooke pourquoi il terminera la saison en lion. La raison en est fort simple. Jacques traîne toujours avec lui un sac de semences qu'il utilise dans les trappes de



sable et qu'il mélange avec un râteau bien dentelé. D'ici les premières récoltes, les trappes seront les plus beaux jardins qui soient.

Le sergent Pierre Marcoux se pendait en Suisse lors d'une récente visite à Sherbrooke. Pour corriger une crevasion, il a utilisé un cri sous le pare-choc plutôt que sous le châssis. Le résultat a été médiocre probablement à cause de nombreuses pentes de la Ville-Reine.

Si le caporal Richard Thibault a l'intention d'assister sur place et en entier à la prochaine rencontre de moto-cross à Cookshire, il devra s'y prendre d'avance, avant d'emprunter la roulotte de Pierre Chapdelaine. En fait, il faudra un vrai inspecteur Clouot pour retrouver la maison sur roues.

Serge Ménard excelle tellement à la pêche qu'il voudrait se faire appeler Serge Huard.

Marc Dumas sera-t-il de retour d'Europe assez tôt pour assister au gala de la fierté de la Commission scolaire? Les autres personnalités invitées au salon du protocole organisés à cet effet l'espèrent bien.

Dans son plan logistique du gala, Jean-Paul Demers a-t-il eu une pieuse pensée pour les fumeurs de cigare en leur gardant un salon?

Jean-Yves Massé devait être le premier surpris d'avoir occupé le poste de son collègue Frank Masolo, le temps d'un texte sur de futurs réaménagements sur la rue King Ouest. M. Massé est bel et bien chef de la division du génie civil à la Ville de Sherbrooke et non directeur des services techniques.

Mme Lorraine Plante, qui est responsable du secrétariat pour les juges Gabriel Lassonde et Michel Côté, a célébré hier son anniversaire de naissance.



BOMBE A RETARDEMENT

En forêt, le feu couve parfois plusieurs heures avant d'éclater. C'est une bombe à retardement. Ne l'amorcez pas!

VOTRE SOCIÉTÉ RÉGIONALE DE CONSERVATION

Bingo 3-300 La tribune

3e MARATHON — CARTE JAUNE

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui: **MERCREDI, le 1er juin 1988: G-56**

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui: **JEUDI, le 2 juin 1988: i-23**

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui: **VENDREDI, le 3 juin 1988: B-1**

Les gagnants doivent appeler à: **564-5470**

SAVIEZ-VOUS QUE...

DU 6 AU 12 JUIN, C'EST LA SEMAINE DE LA MUNICIPALITÉ PARLONS-EN!

La Ville de Sherbrooke compte environ 80 000 clients. Nos clients se sont vous les résidents de Sherbrooke et certains des municipalités environnantes, vu le caractère régional de notre ville.

Notre entreprise municipale répond quotidiennement aux besoins de ses clients et c'est pourquoi nous offrons entre autres, les services suivants:

- la protection publique;
- la protection contre les incendies;
- la production et la distribution de l'électricité;
- l'approvisionnement et la distribution d'eau potable ainsi que l'évaluation des eaux usées;
- la collection et la disposition des déchets domestiques;
- l'entretien, la réparation et la construction des voies publiques;
- l'aménagement, l'embellissement et l'entretien d'espaces verts et récréatifs ainsi que l'opération des équipements sportifs;
- l'aménagement du territoire urbain;
- l'organisation, l'animation et le support à la réalisation de diverses activités récréatives;
- etc.

La Ville de Sherbrooke: une entreprise performante au service de ses 80 000 clients.

La Quotidienne

102-6872

loto-québec

Trirage du 88-06-01

6/6	0	2 009 499,10
5/6 +	4	189 786,00
5/6	177	3 279,80
4/6	10 998	101,50
3/6	220 566	10,00

2-20-24-34-43-49

No complémentaire: 41

VENTES TOTALES: 14 824 919,00
 PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 4,200,000.00
 Prochain tirage: 88-06-04

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Résultats

Le policier Burns fera-t-il de l'ivressomètre?

Résultats CONCOURS CROISEZ L'ACTUALITÉ

HÉ! LES JEUNES de 6 à 12 ans! VOUS QUI AVEZ "CROISÉ L'ACTUALITÉ"!

Le journal "La Tribune" fait encore des heureux.

Voici le nom de la grande gagnante du concours "Croisez l'actualité tirage du 28 mai à l'émission le Petit Journal à la télévision Quatre Saisons. Il s'agit de

Karine Mercier
 120, boul. Leclerc est, app. 14, à Granby

Karine a croisé l'actualité avec le journal "La Tribune".

Voici ce qu'elle a gagné:

- un baladeur Sony de Cité Électronique
- un appareil Cool Cam de Polaroid
- un dictionnaire Micro Robert Plus

Plus le grand prix suivant:

- UN VOYAGE À TORONTO pour 2 adultes et 2 enfants de moins de 12 ans comprenant entre autres: le transport aller-retour, première classe, en train (Via Rail), l'hébergement (3 nuits) à l'Hôtel de Toronto, une journée sur le site de Canada Wonderland et une visite de Ontario Place; une gratuité de VIA RAIL et VOYAGES TRAVELAIDE.

On est toujours gagnant avec "La Tribune".

Le tirage du grand prix a été effectué samedi le 28 mai à l'émission Le Petit Journal à Télévision Quatre Saisons.

MERCI À TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION.

(Publi-promotion)

Résultats CONCOURS CROISEZ L'ACTUALITÉ

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1	TURCS	GAZA
2	INUIT	ICI
3	TIEN	UNI A
4	ASSEZ	DAN
5	N	MOULES
6	ISRAEL	SIR
7	CIA	MI EU
8	TIGE	RIS
9	BIDONVILLE	
10	UNE	USEES

Recommandation du Bureau du tourisme de ne pas financer le centre des congrès

Pelletier "très surpris"

par François GOUGEON
SHERBROOKE — Le maire Jean Paul Pelletier s'est déclaré hier "très surpris" de la prise de position du Bureau du tourisme et des congrès de Sherbrooke (BTCS), qui recommande à la Ville de rejeter toute demande de financement pour un centre de congrès.

"Je trouve ça pour le moins surprenant une telle position, surtout que le Bureau du tourisme a toujours demandé qu'un centre de congrès voit le jour à Sherbrooke. C'est un changement radical de position de leur

part et je ne comprends pas leur attitude", a-t-il dit.

Au fond des choses

Le maire, qui entend bien "aller au fond des choses", et qui compte vérifier la position des conseillers qui représentent la Ville au sein du Bureau du tourisme et des congrès de Sherbrooke, n'a guère apprécié non plus de retrouver la recommandation en première page de La Tribune.

"Le Bureau du tourisme, c'est un organisme consultatif du conseil municipal. Comme toutes les autres corporations, il me semble que leur recommandation devrait être discutée par les membres du conseil municipal avant

de se retrouver dans le journal", a-t-il exprimé.

Aucune position

Il précise néanmoins n'avoir arrêté aucune position dans le dossier du centre de congrès. "Déjà, on nous a présenté le projet du groupe Pomerleau, mais nous n'avons encore rien vu du projet du Le Baron. Je n'ai jamais parlé avec le propriétaire, sauf par personne interposée, et on ne sait pas ce qu'ils veulent faire exactement. Il faudra attendre de connaître leur proposition, et non pas seulement les rumeurs, avant de prendre position", juge-t-il.

Mais pour Jean Paul Pelletier, il est évident que l'analyse devra tenir compte de l'impact généré par les deux projets. "Si le projet du Le Baron s'élève à 2 millions \$ environ, alors que celui du groupe Pomerleau représente un investissement jusqu'à 40 millions \$, c'est bien évident que les retombées financières pour la Ville ne sont pas les mêmes. Même si la Ville contribue pour 300.000 \$ par année, mais qu'elle reçoit en retour des taxes 1,1 million \$, c'est à considérer!"



Jean Paul Pelletier

La Chambre de commerce approuve la suggestion

SHERBROOKE (FG) — La Chambre de commerce de Sherbrooke approuve entièrement la position du Bureau du tourisme et des congrès de Sherbrooke, à l'effet que la Ville n'a pas à subventionner un centre de congrès.

"Sans s'afficher ni pour un projet ni pour l'autre, il nous apparaît évident que la Ville de Sherbrooke n'a pas à financer un tel établissement, surtout quand il se présente une alternative sans frais, qui permettra d'améliorer la position de Sherbrooke en matière de congrès. Ce n'est pas le rôle d'une municipalité de subventionner de tels projets", a déclaré hier le président de l'organisme, Richard Miquelon.

Rappelant par ailleurs la récente position de la Chambre de commerce dans le dossier, M. Miquelon s'est dit heureux de constater que le conseil municipal de Sherbrooke est prêt à recevoir la proposition d'un autre intervenant pour l'aménagement d'une place de congrès. Il suggère que, sans subvention municipale ni pour l'un ni pour l'autre, le meilleur des deux projets obtienne la faveur des élus le plus rapidement possible, afin que la construction débute au plus tôt.



Richard Miquelon

Par ailleurs, M. Miquelon se dit dans l'impossibilité de commenter la recommandation du Bureau du tourisme et des congrès, à l'effet d'obtenir les crédits de la Ville envisagés pour le projet de centre de congrès (300.000 \$ par année sur 20 ans) et de l'injecter dans le développement touristique. "En l'absence d'un plan précis d'intervention, il nous est bien difficile de faire des commentaires à ce sujet", devait finalement exposer Richard Miquelon.

Le monde des affaires accueille avec prudence la hausse du salaire minimum

SHERBROOKE (GF) — La Chambre de commerce de Sherbrooke a accueilli avec prudence l'annonce gouvernementale de la hausse du salaire minimum à compter du 1er octobre 1988.

Hier, le ministère de la Main-d'oeuvre et de la sécurité du revenu du Québec a annoncé que le salaire minimum passera de 4,55 \$ à 4,75 \$, à compter du 1er octobre.

Dans cette foulée, le salaire des employés à pourboires sera haussé de 3,83 \$ à 4,03 \$ tandis que le salaire de l'employé domestique résidant chez son employeur sera majoré de 161 à 172 \$ par semaine.

Par l'entremise de son président, M. Richard Miquelon, la chambre signale qu'il est normal d'indexer au même rythme que l'inflation le salaire des travailleurs assujettis aux conditions minimales.

Toutefois, elle met en garde le gouvernement contre la tentation à laquelle on a déjà succombé au Québec de corriger le salaire minimum à tous les six mois.

Elle rappelle également que les commerces et les industries où on applique les conditions minimales sont très vulnérables et qu'il faut agir avec prudence lorsqu'on hausse le salaire minimum.

Enfin, M. Miquelon signale que le salaire minimum québécois est nettement plus élevé que le salaire minimum américain, ce qui n'est pas pour avantager les entreprises québécoises dans le cadre du libre échange.

Lors de son annonce, le ministère indique que "le gouvernement vise à maintenir la situation financière des personnes travaillant au salaire minimum par rapport aux autres travailleurs, inciter les personnes à se trouver un emploi ou à demeurer sur le marché du travail et ce, tout en évitant de désavantager le Québec dans sa position concurrentielle."

La présente annonce touchera plus de 125.000 travailleurs et travailleuses assujettis aux normes minimales de travail, principalement des jeunes et des femmes dont un bon nombre travaille à temps partiel.



La rue Montréal fait peau neuve

Les automobilistes qui empruntent la rue Montréal ont pu constater, hier, qu'avaient été amorcés des travaux de thermo-profilage — qui consistent à poser une nouvelle couche d'asphalte — entre le bou-

levard Queen et la rue Dufferin. Le tout devrait être complété aujourd'hui.

Faits divers

4 conducteurs ivres en une nuit

SHERBROOKE (psj) — Les patrouilleurs municipaux ont appréhendé, dans la seule nuit de mercredi à jeudi, quatre automobilistes qui ont démontré des signes évidents d'ivresse au volant.

L'un d'eux, intercepté sur la rue King, près du boul. St-François, dans le centre-ville de Sherbrooke, donnait l'impression, au volant de sa voiture, de conduire un camion semi-remorque tellement le virage accompli en direction du pont Aylmer était large, laborieux et dangereux.

Les policiers ont rapidement compris le sens de la manœuvre lorsqu'ils ont procédé à la vérification de l'identité de l'automobiliste: un souffle à faire jaunir une plate-bande a jailli de l'habitacle de la voiture.

Conduit au quartier général, le conducteur y a laissé un échantillon qui ne fera pas analyser mais qui n'était pas piqué des vers: 300 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang, près de quatre fois la limite légale.

L'incident s'est déroulé vers 01h45, hier. Quelques minutes plus tôt, les patrouilleurs ont porté leur

intérêt à un conducteur qui avait fait une entrée trop rapide pour être catholique dans un parc de stationnement de la rue Wellington Sud... surtout qu'une fois le véhicule stoppé, il l'a abandonné, moteur en marche, clés à l'intérieur, pour prendre les jambes à son cou.

Avant trébuché dans sa course folle, le conducteur a été arrêté par les policiers et invité à son tour au quartier général où il a carrement refusé de se soumettre à l'alcootest.

Il en sera quand même quitte pour une comparution sous les chefs d'accusation de facultés affaiblies et de refus d'obtempérer; c'est une situation à deux tranchants car si ça ne coupe pas dans un sens, ça coupe dans l'autre.

On le trouvera à 99 contre un coupable sur un des chefs.

Plus tôt en soirée, les patrouilleurs avaient cueilli deux autres sacs à vin du volant, l'un rue St-Louis, l'autre rue Wellington Sud.

À date, cette année, les policiers municipaux ont appréhendé près de 200 automobilistes pour facultés affaiblies dont 194 durant les cinq premiers mois de l'année.

2,092 billets pour vitesse excessive

Est-ce que ça roule à Sherbrooke?

Du 1er janvier jusqu'à la fin de mai 1988, les policiers municipaux auront distribué pas moins de 2,092 contraventions pour vitesse excessive sur leur territoire comprenant Sherbrooke et Fleurimont.

Des billets pour 257 feux rouges non respectés ont également été rédigés tout comme 254 contraventions pour divers accrocs reliés à la conduite d'un véhicule.

Un total de 2,725 billets a été émis jusqu'à maintenant pour des infractions relevées alors que les véhicules étaient en mouvement.

Les policiers ont de plus distribué 2,057 papillons pour infractions au stationnement que ce soit prolongé, prohibé, zone de livraison ou utilisation d'espace pour véhicule de personne handicapée.

Et le début de la saison d'intense circulation est à peine entamé!

Il menace ses parents avec un couteau

Un adolescent de 16 ans a dû être arrêté de nouveau hier, à Sherbrooke, après avoir menacé ses parents avec un couteau.

Une chicane d'autorité concernant l'utilisation ou non

d'un vélo aurait été à l'origine de la menace.

Le jeune homme n'avait réintégré le foyer que depuis le printemps, après un séjour en famille d'accueil.

Son terrain trop grand à tondre...

Si tous les propriétaires qui possèdent un terrain moyennement grand à tondre, avaient l'envie modérée de posséder un tracteur à pelouse... sans se le payer, alors la police ne serait pas sur la corde raide, mais sur le brin d'herbe.

Dans la nuit, hier vers 03h30, le sergent Réal Hétu et le policier André Tardif, de Métro Police Ascot-Lennoxville, ont surpris sur le fait un homme de 35

ans, de Dixville, qui s'appretait à déposer dans la boîte de sa camionnette un tracteur à pelouse de 1600 \$, piqué dans la cour du commerçant G. Délisle, de la rue Queen, à Lennoxville.

Le suspect qui n'avait aucun casier judiciaire n'a évoqué que la grandeur de son terrain pour motiver son geste.

Il comparaitra dans les prochaines semaines pour répondre d'un vol simple.

Tout est au neutre pour l'instant

Dans l'affaire du New-Yorkais qui a plongé dans une piscine privée avec sa voiture, dimanche dernier à l'aube, rue Belvédère Nord, à Sherbrooke, tout est au neutre pour le moment. Un mandat d'arrestation a

été émis contre le suspect qui, dès son congé de l'hôpital pour des fractures du bassin et du pubis, sera conduit devant un juge de la Cour des Sessions de la paix pour y répondre à une accusation de conduite dangereuse.

Les organisateurs de la Fête du lac des Nations veulent mettre le paquet

SHERBROOKE — Pour la septième année consécutive, les estivants ont rendez-vous du 13 au 17 juillet sur le site entourant le lac des Nations, à Sherbrooke, afin de prendre part à une manifestation que ses responsables veulent "charmante, divertissante, électrisante".

Ces trois mots constituent le slogan retenu pour la Fête du lac des Nations, édition 1988, dont la programmation a été dévoilée hier, en conférence de presse, en présence de nombreux invités, dont une des vedettes du spectacle, le chanteur Patrick Norman.

Le responsable de la programmation au sein de l'organisation ayant comme président d'honneur l'athlète Jean-Marc Rozon, le coordonnateur Marc Latendresse, des SRC, a relaté que les responsables ont privilégié les activités culturelles et sportives s'adressant à toute la famille.

Les spectacles attireront particulièrement l'attention, a-t-il noté. Ainsi, du côté de la chanson, et outre Patrick Norman, les visiteurs pourront entendre des artistes comme Marie-Denis Pelletier, Nathalie Simard, Pierre Bertrand, Francine Raymond, sans oublier les Sherbrookoises Micheline Goulet et Nancy Roy. Côté musical, des noms de groupes comme Nuance, Texas-Québec et 'City Limits' ont été retenus.

Pour les variétés, Marc Latendresse a cité les noms de Daniel Blouin et Conciliation, de Jean-François Houle, ainsi que les membres de la tournée 'Juste pour rire'.

En plus, le site sera animé tout au cours des cinq jours de la fête populaire, doté d'un budget direct de 250.000 \$: place CHAR-MES, du patrimoine et des artisans, illustrant tout à tour l'important du milieu aquatique à Sherbrooke et le centenaire de l'électricité.

Marc Latendresse a rajouté que comédiens et chansonniers se relayeront sur le site du parc Jacques-Cartier, alors que des spec-



Benoît Nadon, Jean-Marc Rozon, le président d'honneur, et Guy Couture ont jeté un coup d'oeil sur la liste des activités au menu de la Fête du lac des Nations, qui se déroulera du 13 au 17 juillet.

tales de danse et de marionnettes, de même que des séances de maquillage, de troubadours, clowns et autres verront à amuser les enfants. Et, comme par le passé, les compétitions de ski nautique seront au programme, ainsi que la présence de montgolfières, le feu d'artifice et la traditionnelle parade de nuit.

les de la première heure, il n'en est rien maintenant. Ceux qui ont repris l'activité en main, de même que les gens qui y collaboreront depuis le départ ont bien démontré hier leur intention de faire de cette activité un événement haut en couleur.

Attirant de plus en plus de visiteurs à chaque année, franchis-

sant facilement le cap des 100.000 personnes, les dirigeants anticipent une nouvelle progression pour cette année. Ils jugent avoir mis en place les éléments d'une réussite assurée tant auprès des Sherbrookoises eux-mêmes que des citoyens de toute l'Estrie et même de l'extérieur des frontières de la région.

En permanence

Le conseiller Guy Couture, en ouvrant la cérémonie d'hier, a rappelé que l'organisation de la fête a été reprise cette année par la Corporation de gestion CHAR-MES, qui verra à l'encadrer d'une certaine permanence. S'il a été un temps où l'on a craint que la fête ne tombe, à cause de l'essoufflement des artisans bénévo-

Boulangerie

Georges INC.

"LE MEILLEUR PAIN QUI SOIT"

222, RUE ST-MICHEL, SHERBROOKE

35635

SHERBROOKE MÉTROPOLITAIN

Voisins incommodés par la poussière à Richmond Les propriétaires du marché précisent qu'ils ne sont que locataires des lieux

par Guy MARCHAND
RICHMOND — A la suite de l'article publié hier relativement aux problèmes de poussière qui incommodent les résidents voisins du stationnement du super Marché Provigo Grégoire de Richmond, les frères Pierre et Gérard Cyr, propriétaires du commerce, ont tenu à préciser qu'ils ne sont que locataires des installations.

"C'est important que les gens sachent que nous sommes que locataires de l'immeuble et des stationnements. Nous n'avons aucune responsabilité en ce qui a trait au stationnement et en tant que locataires des installations il n'est pas de notre ressort de défrayer les coûts inhérents au pavage des cours de stationnement du magasin. Nous sommes conscients du problème qui existe, et nous nous proposons de rencontrer les propriétaires de l'immeuble et du stationnement pour tenter de remédier à la situation. Cette mise au point s'impose car des gens pensent que c'est de

nous que relève cette situation. Il en est rien car nous ne sommes que les propriétaires du marché Provigo qui loue annuellement les installations dont nous disposons, et s'il y a des correctifs à apporter à l'extérieur du magasin, exemple la cour de stationnement, ce n'est pas de notre ressort", ont expliqué conjointement les frères Pierre et Gérard Cyr.

L'un des voisins incommodés par la poussière dégagée par le trafic circulant dans cette cour de stationnement, M. Richard Arsenault a également tenu à clarifier certains faits: "Nous ne voulons pas blâmer les frères Cyr dans cette histoire car ils n'ont rien à voir et la décision finale dans ce dossier revient aux propriétaires de l'immeuble et du stationnement, MM. Roger et Gaston Grégoire. Depuis la prise en main du magasin par les frères Cyr, ceux-ci ont investi beaucoup d'argent et d'énergie dans la rénovation de leur commerce et ils sont des éléments très dynamiques dans la communauté", a tenu à préciser M. Arsenault.

Il prend à sa charge la construction de nouvelles rues

Des promoteurs à l'origine d'une première à East Angus

par Michel MORIN
EAST ANGUS — Pour la première fois de l'histoire de la municipalité d'East Angus, un promoteur immobilier assumera entièrement les coûts nécessaires à la construction de rues et de raccordement des services municipaux en vue d'ériger un vaste développement domiciliaire.

La nouvelle a été communiquée, hier, par le maire de l'endroit, Roland Brousseau, visiblement heureux de cette première. "Dans le passé, c'est la ville elle-même qui procédait à l'ouverture des rues, avec toutes les dépenses que ces travaux occasionnaient. Ensuite, la taxation était répartie à l'ensemble des contribuables. Mais pour la première fois de l'histoire, un promoteur prend ces travaux à sa charge. C'est le signe évident que des gens ont foi en East Angus", de commenter le maire Brousseau.

Les promoteurs du projet, Hugh S. Rose et

Andréa Nadeau, ont acquis un vaste terrain dans le secteur nord d'East Angus, terrain connu dans le milieu comme étant l'ancienne ferme d'Edmond Martineau, en face du terrain de golf.

Une fois les rues ouvertes et les services municipaux disponibles, les rues seront cédées à l'administration municipale, pour la somme nominale d'un dollar.

Selon les détails obtenus, quatre ou cinq rues seront construites et elles pourront accueillir une soixantaine de résidences unifamiliales.

"Pour East Angus, c'est tout simplement fantastique, d'ajouter le maire Brousseau. D'ailleurs, nous connaissons cette année une période fertile au niveau de la construction domiciliaire, mais le problème, c'est que la banque de terrains appartenant à la municipalité s'épuise rapidement. Ce projet évalué à un demi-million \$ tombe véritablement à point."

Construction imminente

Ce qui comble de bonheur l'administration municipale, c'est que certains propriétaires amorceront, dès cette année, la construction de leur résidence.

"Des terrains ont d'ores et déjà été vendus et certains propriétaires vont débiter la construction dans les prochains mois. Selon mes renseignements, il y aura plusieurs nouveaux arrivants qui viennent notamment de Sherbrooke et de Fleurimont. East Angus est en train de devenir une ville dortoir", de poursuivre M. Brousseau.

Non seulement la réalisation de ce projet permettra-t-elle à la ville d'élargir son assiette fiscale, mais l'administration municipale n'aura pas à y investir de l'argent.

"Pour une fois, on n'aura pas à s'endetter pour soutenir la construction domiciliaire", de dire sur un ton soulagé le maire d'East Angus.

Le transport adapté dans le Sherbrooke métropolitain

Près de 68,000 voyages par année

par Nathalie ROY
SHERBROOKE — Près de 68,000 voyages par année. 825 usagers. Huit véhicules qui offrent le service de transport sept jours par semaine, environ 17 heures par jour. Quels autres chiffres peuvent prouver que le transport adapté aux personnes handicapées constitue un besoin essentiel?

Dans le cadre de la Semaine nationale des personnes handicapées, qui se termine demain, le Regroupement des usagers du transport adapté (RUTA), de Sherbrooke métropolitain procédait, hier, à la démonstration d'un minibus, utilisé par les personnes handicapées.

Une centaine de personnes se sont arrêtées au kiosque installé, par les membres du RUTA, au centre commercial le Carrefour de l'Estrie. Sur place, on retrouvait, en plus du véhicule de la

Corporation municipale de transport de Sherbrooke (CMTS), des appareils servant à lire et à écrire le braille, pour les personnes handicapées visuelles.

Le représentant de l'Association des handicapés visuels de l'Estrie (AHVE), Hughes Mailoux, y décrivait les différents appareils utilisés pour l'écriture braille. On y retrouvait des tablettes servant à l'écriture, la lecture et le calcul.

Par cette activité, les membres du RUTA et de l'AHVE désirent sensibiliser la population au vécu des personnes handicapées.

"Six personnes en fauteuils roulants et cinq personnes qui les accompagnent peuvent embarquer dans l'autobus. Les personnes handicapées demeurent dans leurs fauteuils, attachés au sol et c'est un système très sécuritaire", explique le chef de la section du transport adapté à la CMTS, Jacques Moquin.

Celui-ci ajoute que toutes les personnes qui sont considérées comme des personnes handicapées et qui peuvent uniquement se déplacer à bord d'un véhicule spécialisé, peuvent bénéficier de ce service. Donc, les personnes aveugles peuvent y avoir droit.

Le personnel affecté au service du transport adapté de Sherbrooke, se compose de 16 employés, dont 12 chauffeurs, qui se partagent huit minibus.

Les bénéficiaires doivent être membres pour accéder au service. Ils utilisent le téléphone pour rejoindre le service de répartition et ainsi réserver, quelques jours à l'avance, leur place dans le véhicule.

S'ils désirent annuler un voyage, les usagers peuvent le faire également en soirée. A ce moment, le service de répartition est fermé mais les appels se transfèrent directement dans le minibus muni d'un téléphone comme le démontre M. Jacques Moquin, chef de la section du transport adapté à la CMTS.

Géré depuis 1980 par la CMTS, le service de transport adapté pour les personnes handicapées a été fondé, en 1977, par la corporation sans but lucratif Transport-liberté.

Depuis sa fondation, le service, qui offre le transport de porte à porte, attire de plus en plus de bénéficiaires, qui sont en majorité des personnes handicapées physiques, à mobilité réduite. Le minibus adapté se promène à travers les rues de Sherbrooke, Fleurimont, Rock Forest, Lennoxville et d'Ascot (ct).

LA CASA ITALI

ENCORE PLUUS Oreganos

1105, 12e Avenue N., Fleurimont, 569-9161

37411

Promotion bonnet de bain obtenez-en un gratuitement

Avec l'achat d'un maillot au prix régulier, obtenez un bonnet de bain gratuitement. Jusqu'au 4 juin

PROMARK

concept mode 0-20 ans dément

à l'étage boutique

PLACE FLEUR DE LIS/PLACE STE-FOY/GALERIES DE LA CAPITALE/TROIS-RIVIÈRES/MONTREAL

Polo Ralph Lauren Les Tourelles /564-7881

Les employés des Résidences Le Monastère manifestent durant une quinzaine de minutes

SHERBROOKE (GF) — Les employés syndiqués des Résidences Le Monastère, rue Ontario, à Sherbrooke, ont manifesté une quinzaine de minutes devant l'édifice, hier midi, durant leur temps de repos.

Ils ont érigé leur ligne de piquetage, le temps de recevoir les médias et de faire état des difficultés qu'ils rencontrent à négocier leur premier contrat de travail.

Cette quinzaine de minutes aura également été le temps nécessaire à l'employeur, M. René Couturier, pour faire appel à la Sécurité municipale et demander l'intervention des policiers.

Pour le conseiller syndical de la CSN, M. Jacques Lahaie, cela démontre, mieux que tous les discours, quel genre d'employeur est M. Couturier.

Le Syndicat des travailleuses et travailleurs des Résidences Le Monastère (CSN) qui regroupe une trentaine de personnes, tient M. Couturier entièrement responsable de l'impasse actuelle dans laquelle se trouvent les négociations.

Il l'accuse également de présenter des offres "ridicules".

A titre d'exemple, il fait mention des augmentations de salaire de 4 pour cent pour la première année et de trois pour cent au cours des deux années subséquentes à des gens dont le salaire moyen oscille entre 4,50 \$ et 6 \$ de l'heure. A cela, il faut ajouter le refus de payer les travailleurs présents au comité de

négociation. Il refuserait également de libérer à ses frais le plaignant et les témoins lors d'un arbitrage. Il ne serait pas d'accord non plus pour assurer à ces employés le nombre d'heures de leur semaine de travail.

Réplique

Se tenant à quelques pas de la ligne de piquetage, M. Couturier réfute les propos du syndicat et lui renvoie la balle. Il le tient à son tour responsable de la situation.

"C'est facile de blâmer les autres", dit-il à propos des accusations syndicales. Il rajoute du même souffle: "Ce sont eux qui sont de mauvaise foi."

Il explique que les demandes syndicales sont disproportionnées en s'enlignant sur les acquis syndicaux du secteur public. Lui, il n'a pas les moyens de payer un tel prix puisqu'il doit tenir compte de la concurrence.

Interrogé sur les séances de conciliation prévues, selon le syndicat, au cours de la prochaine semaine, M. Couturier déclare n'en avoir jamais entendu parler. Il se dit disponible mais il souligne que la situation présente est sans issue puisqu'il se situe au bas de l'échelle et que le syndicat est complètement en haut et refuse de bouger.

Entre les deux, environ 130 personnes âgées autonomes qui possèdent une chambre dans cet ancien monastère des Rédemptoristes.



S'ils désirent annuler un voyage, les usagers peuvent le faire également en soirée. A ce moment, le service de répartition est fermé mais les appels se transfèrent directement dans le minibus muni d'un téléphone comme le démontre M. Jacques Moquin, chef de la section du transport adapté à la CMTS.

Au palais de justice

• **Quatre ans pour importation de cocaïne**

SHERBROOKE — Le juge Michel Côté de la Cour des sessions de la paix a condamné hier Gaetan Laguex, âgé de 38 ans, à une peine de quatre ans de pénitencier.

Cette sentence lui a été imposée pour la conspiration à Drummondville et l'importation à Wallace Pond d'un kilogramme de cocaïne le 19 février.

Le juge Côté a ainsi suivi une recommandation commune du défenseur Conrad Chapdelaine et du procureur Paul Dunnigan.

Laguex et un autre individu avaient été arrêtés par la police fédérale dans la région de Hereford en marge de cette affaire.

• **Réexpédié en prison pour cinq ans**

Sorti il y a quelques années à peine du pénitencier, un individu de 44 ans y a de nouveau été expédié pour une période de cinq ans par le juge René Crochère à l'issue d'un procès de deux jours tenu au palais de justice de Sherbrooke.

Jean-Guy Beaulieu a été trouvé coupable de deux chefs d'accusations sur quatre, faisant

état d'agression sexuelle et d'attouchement à l'endroit d'une adolescente.

Les délits reprochés à l'accusé ont été commis en février 1988 sur le territoire de Metro Police Ascot-Lennoxville.

Beaulieu avait déjà purgé plusieurs années de prison pour viol. Il avait été condamné en 1980.

• **Le juge lui accorde le bénéfice du doute**

Un justiciable, âgé de 28 ans, a été acquitté hier d'une accusation d'agression sexuelle à l'égard d'une adolescente de 16 ans le 15 mars 1987 à Sherbrooke.

Le juge Gabriel Lassonde de la Cour des sessions de la paix lui a accordé le bénéfice du doute.

L'adolescente avait témoigné à l'enquête préliminaire qu'elle avait été outragée par le prévenu après avoir consommé de l'alcool et des stupéfiants.

Le défenseur Jean Leblanc lui a demandé si elle avait laissé une note à son client ce soir-là et à la suite de sa négation il lui a

demandé d'écrire son nom et de transcrire un article du code pénal.

Au procès, l'accusé a nié toute agression contre la plaignante.

Il a produit une note portant les commentaires "Tu es super trippant. J'ai aimé être en ta compagnie, c'est pas mal le fun. Je te remercie bien pour la soirée passée en ta compagnie", en disant qu'elle avait été écrite dans son livre d'or par la plaignante.

Me Leblanc a ensuite déposé un rapport d'un expert en écriture indiquant que l'écriture de cette note correspondait au transcript de l'adolescente.

• **L'accusé bénéficie d'un sursis de sentence**

Un homme, âgé de 35 ans, a bénéficié hier d'un sursis de sentence pour avoir planté un couteau dans la porte de l'appartement d'un individu qui avait passé des commentaires mal appropriés au sujet de sa blonde le vendredi 13 mai.

Le défenseur Michel Beauchemin a expliqué que son client se trouvait dans un état dépressif parce que son amie s'était suicidée devant lui antérieurement.

Le juge Michel Côté de la Cour des sessions de la paix a assorti la sentence de l'inculpé d'un an de liberté surveillée.

Services ambulanciers: le recrutement d'un personnel compétent difficile en milieu rural

LA PATRIE (YR) — Les ambulanciers en région rurale sont aux prises avec de sérieuses difficultés, souligne Sylvie Gaudreau, co-propriétaire du service d'ambulance qui dessert la région de La Patrie.

"Présentement, explique-t-elle, le personnel ambulancier est payé seulement un dollar l'heure pour les périodes d'attente, alors qu'il est placé en disponibilité, en cas d'appels d'urgence". Le salaire est de 10,05 \$ l'heure pendant un transport de malade ou de blessé.

"Cependant, d'expliquer Sylvie Gaudreau, le service ambulancier est essentiel pour une région rurale éloignée comme La Patrie, où il n'est reçu que quelque 80 appels par année".

"Les périodes d'attente en disponibilité sont donc aussi nombreuses que mal payées, ce qui fait que nous pouvons difficilement nous recruter du personnel compétent", de poursuivre la co-propriétaire de "Les Ambulances Gaudreau".

Sylvie Gaudreau ajoute que la difficulté à recruter du personnel compétent entraîne que les propriétaires d'entreprises de trans-

port par ambulance doivent finalement être en disponibilité 24 heures par jour et sept jours par semaine.

Situation ridicule

L'ambulancière a souligné que cette situation est tout simplement ridicule et qu'elle est causée volontairement par le gouvernement, qui fait patienter les ambulanciers depuis plusieurs années déjà.

Les négociations se poursuivent actuellement avec le gouvernement, afin d'apporter une solution à ce problème majeur.

"Comment peut-on offrir 1 \$ l'heure à un personnel qui a dû suivre un cours de 300 heures au CEGEP pour se qualifier?", a-t-elle demandé. "Comment trouver un personnel prêt à travailler dans de telles conditions?", a-t-elle enchaîné.

"De plus, dit-elle encore, l'ambulancier doit suivre un cours complémentaire de 30 heures au CEGEP, en réanimation".

"C'est une situation que le gouvernement se doit de régler dans les plus brefs délais", de conclure Sylvie Gaudreau.

la tribune

3958

Courrier de deuxième classe: Enregistrement No 1539

Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camélot et routes motorisées: 1 an \$110,00, 6 mois \$70,00, 3 mois \$40,00, 1 mois \$15,00. Hors de notre territoire immédiat, Etats-Unis et autres pays: 1 an \$165,00, 6 mois \$100,00, 3 mois \$65,00, 1 mois \$25,00

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Téléphones: Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466

cette semaine

AU CENTRE CULTUREL



Samedi 4 juin, 19h.

STUDIO DE DANSE LOUISE MILOT

Les élèves du **Studio de danse Louise Milot** nous présentent, pour une cinquième année consécutive, leur récital annuel. En tout, plus de deux cents danseurs et danseuses de tout âge séduiront le public. Une trentaine de numéros élaborés au cours de la dernière année seront mis en scène.

Qu'il s'agisse de jazz, claquettes ou de comédie musicale, les élèves du **Studio de danse Louise Milot** sauront vous entraîner dans cette fête rythmique qui fera revivre les belles

années de la danse où le style "Broadway" battait son plein.

Ce spectacle haut en couleurs fait vraiment montre de versatilité, d'originalité et de créativité.

Un divertissement qui enchantera petits et grands!

Billets en vente actuellement.

17 et 18 juin, 20h.

CLASSES D'ART DE L'ÉCOLE SACRÉ-COEUR

Selon leur bonne habitude, les professeurs et élèves de l'École Sacré-Coeur nous offrent, les 17 et 18 juin à 20h, leur concert annuel.

Sous le thème "**Sauvons le parc**", les quelque 450 élèves des classes d'art nous démontreront leur talent en chant, danse, instrument à percussion, piano, violon et violoncelle.

Cette 16^e édition du concert annuel de l'École Sacré-Coeur est rendue possible grâce à la collaboration de plusieurs intervenants. Le spectacle, un projet collectif de l'école, a nécessité le

concours des élèves, des professeurs et aussi des parents. Le scénario du spectacle intègre plusieurs éléments dont les décors et les costumes, ceux-ci représentant à eux seuls une masse considérable de travail. L'idée d'un scénario veut en fait dynamiser le spectacle tout en offrant un prétexte pour intégrer musique, chorégraphies et art dramatique.

Le thème de cette année, exploité d'une façon admirable comme seuls les partenaires de l'École Sacré-Coeur savent le faire, saura sûrement intéresser jeunes et moins jeunes. Venez voir évoluer tous ces jeunes âgés de six à douze ans. Vous constaterez à quel point ils sont talentueux et ils vous communiqueront cette immense joie qui les anime.

Billets en vente actuellement.

Mardi 21 juin, 20h.

L'ORCHESTRE DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DU QUÉBEC

Pour la troisième année consécutive, le ministère des Affaires culturelles et Bell Canada conjuguent leurs efforts afin de présenter au public l'**Orchestre du Conservatoire de musique du Québec**. L'OCMQ vous invite cordialement à assister à l'unique représentation qu'il donnera à Sherbrooke, le mardi 21 juin, à la Salle Maurice O'Bready, à 20h. Sous la direction du réputé chef d'orchestre, Raffi Armenian, l'Orchestre interprétera **La Force du destin** de Giuseppe Verdi, **L'Apocalypse** de Jacques Hétu, **La Moldau** (du cycle Ma Patrie) de Bedrich Smetana et la **Symphonie no 8 en sol majeur opus 88** d'Anton Dvorak.

L'Orchestre du Conservatoire de musique du Québec est composé des meilleurs musiciens du réseau des conservatoires et sont âgés de 15 à 25 ans.

Les billets sont disponibles au guichet du Centre culturel et ce gratuitement.



Charles Bernard, violoncelliste, originaire de Sherbrooke.

Samedi 25 juin, 20h30

LE DEMI-LYS ET LE LION

La Troupe Montserrat nous présente une pièce de Gilles Ouimet, **Le demi-lys et le lion**, pièce qui avait été sélectionnée pour le dernier Festival québécois du théâtre amateur qui avait lieu au Centre culturel en avril dernier.

L'auteur, un professeur d'histoire, a imaginé pour ce spectacle une commission d'enquête se déroulant en plein coeur du 19^e siècle.

Devant Lord Durham, et devant vous, il fait défiler les témoins des événements qui ont entourés le soulèvement des Patriotes de 1837-38. Tous les points de vue sont examinés à travers le témoignage de ces personnages magnifiquement interprétés. Ce spectacle, en traçant le portrait d'un passé mal connu et pourtant pas si lointain, captive et tient le public en haleine sans défaillance. Une leçon d'histoire qui est d'abord une leçon de théâtre!

22 juin au 20 août, 20h30

Petite Salle du Centre culturel

L'ENLÈVEMENT

Le Théâtre Le Masque nous présente tout l'été à la Petite Salle une pièce légère qui saura agréablement les beaux jours ensoleillés:

L'Enlèvement de Francis Veber. Mêlant deux faits divers de l'actualité, les premiers pas de l'homme sur la lune et un enlèvement, Francis Veber nous emmène dans un tourbillon de situations plus loufoques et amusantes les unes que les autres.

Cette comédie de situation est toute indiquée pour un théâtre d'été drôle et rafraîchissant. Dans une mise en scène de Armand Laroche, assisté de Marcelle Perreault, les comédiens et comédienne, Julie Lemaire, Réjean Chaloux, Michel Laval, Yvan Bourgault, Richard Aubin et Gerald Roy sauront vous faire rire à coup sûr.

L'équipe technique, composée de Jules Richard (décors), Jérôme Blais (musique), Carlos Clervaux (scénographie), Jean-Paul Bourque (son), Marcelle Perreault (costumes) et

Georges Trahan (maquillage), a su donner au spectacle tout l'éclat qu'il mérite.

C'est donc un rendez-vous cet été au Centre culturel. Place au café-théâtre!

Billets en vente actuellement.

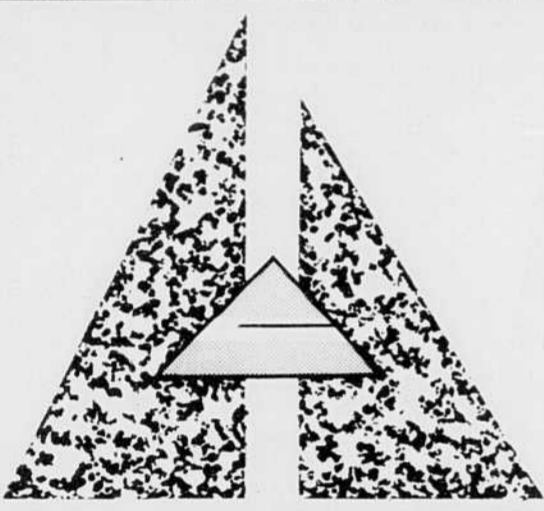


Une publi-promotion du



CENTRE CULTUREL
Université de Sherbrooke
Préparée par Marie-Josée Dubois

38258



LE GALA DE LA FIERTÉ

8 juin, 20h.

LE GALA DE LA FIERTÉ

La Commission scolaire catholique de Sherbrooke présentera le mercredi 8 juin à 20h à la Salle Maurice O'Bready la première édition du **Gala de la Fierté**.

Lors de cette soirée, la C.S.C.S. honorera neuf groupes initiateurs de projets au cours de la dernière année scolaire, projets qui ont été sélectionnés parmi les 21 mis en nomination. En tout, au-delà de cent cinquante projets ont été soumis au jury du **Gala de la Fierté**. Ces projets, mis de l'avant par tous les partenaires de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke (enseignants, étudiants, administrateurs, personnels de soutien, etc.), sont répartis en trois catégories qui sont: enseignement, qualité de vie dans les écoles et projets spéciaux.

Quelque 18 000\$ en bourses seront remis aux groupes gagnants ainsi que de magnifiques trophées. De plus, trois individus se verront remettre un certificat honorifique soulignant l'excellence de leur travail.

En plus de la remise des prix, la soirée comportera un volet spectacle tout à fait spécial qui mettra en vedette des artistes professionnels et locaux. Le comité organisateur du Gala réserve au public une foule d'autres surprises dont des interventions de la part d'artistes réputés ayant étudié au sein de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke.

C'est donc un événement à suivre puisqu'il sera diffusé en direct sur les ondes de Vidéotron.

Samedi 11 juin, 20h.

Petite Salle du Centre culturel

L'OPTION THÉÂTRE DU CENTRE CULTUREL PIERRE LAPOINTE

Les étudiants et étudiantes de l'**Option théâtre du Centre culturel Pierre Lapointe** nous présentent leur exercice annuel au cours duquel le groupe des jeunes, sous la direction de Marie-Hélène Galarneau, nous offre une création collective.

En deuxième partie, les adolescents et adultes se produiront dans "**Les héros de mon en-**

fance" de Michel Tremblay. Cette pièce, dans une mise en scène de Diane Duquette, prête vie aux personnages du célèbre Charles Perreault.

Cette présentation de l'Option théâtre est une occasion rêvée pour vous de voir de futurs comédiens et comédiennes faire leurs premières armes face au public. Gaucheries, hésitations, trac fou se rassembleront pour ajouter un peu de piquant à l'aventure.

Bon théâtre!

Billets en vente actuellement.

L'**Académie de ballet de Sherbrooke** nous présente son 40^e récital-concert avec la participation de 300 étudiants et étudiantes qui proviennent de Sherbrooke, Magog, Lennoxville et Ayer's Cliff. "Les personnages de mon enfance" sera le thème de la première partie. Passe-Partout, Passe-Carreau, Passe-Midi, Bobinette et les Schtroumpfs seront au rendez-vous et défileront sur scène afin de vous faire revivre de bons moments.

Dans un deuxième temps, les étudiants adolescents et adultes se feront valoir dans des chorégraphies en ballet classique, jazz et danse moderne, qui ont été préparées par Marie-France Verdi et Mauna Hébert, toutes deux issues des grandes écoles professionnelles de Montréal.

L'**Académie de ballet de Sherbrooke** a toujours eu un grand souci dans sa présentation annuelle et est assurée qu'encore une fois, le grand public ne sera pas déçu.

Un spectacle à ne pas manquer!

Billets en vente actuellement.

Dimanche 12 juin, 14h.

40e récital-concert ACADÉMIE DE BALLET DE SHERBROOKE



Valse de Tchaïkovsky. Chorégraphe: Marie-France Verdi.



Tango. Chorégraphe: Mona Hébert.



À la suite d'une saison monstre, les activités du Centre culturel seront relâchées pour la période estivale. En fait ce temps en apparence plus calme nous permettra de vous préparer une saison 1988-1989 tout à fait magique.

Nous vous invitons à la présentation de notre théâtre d'été du 22 juin au 20 août, à la Petite Salle du Centre culturel. **L'Enlèvement**, offert par la Compagnie Le Masque, sera présenté du mercredi au samedi, et saura vous faire rire à coup sûr!

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et espérons vous revoir très bientôt!

SHERBROOKE MÉTROPOLITAIN

Ottawa verse 36,000 \$ à la Gorge de Coaticook

par Christian CARON
COATICOOK — C'est sur une somme de l'ordre de 36,000 \$ que pourra compter la Société de la Gorge pour l'amélioration des infrastructures en place. C'est ce qu'a laissé savoir le député fédéral de Mégantic-Compton-Stantead, François Gérin.

Annulée en conférence de presse hier, cette subvention fédérale, octroyée dans le cadre de l'article 38, permettra notamment l'aménagement d'une aire de repos pour les visiteurs, la construction d'un escalier de 125 marches et bien d'autres aménagements.

Cette aide financière entrainera la création de cinq emplois, pour

don, mais bien de l'argent redistribué. Au moins, quand on se voit remettre une subvention, on se dit qu'on n'a pas tout perdu", d'expliquer, à sa façon, M. Gérin.

Le président de la Société de la Gorge, Jean-Paul Lemay, s'est dit extrêmement heureux de cet appui. "Par cette subvention, le député a réellement démontré qu'il tient au développement de la Gorge", d'admettre M. Lemay.

Quant au maire de Coaticook, André Langevin, il s'est lui aussi dit très fier de voir que le gouvernement fédéral ap-

porte sa contribution. croient que le pont point final au développement de la Gorge. "Et ceux qui suspendu sera le loppement de la Gor-

Bientôt un circuit touristique de la région de Coaticook

COATICOOK (CC) — Le Comité régional touristique de Coaticook est sur le point de lancer un nouveau circuit touristique visant à faire découvrir les principaux attraits de la région de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook aux visiteurs.

Le président de cet organisme, Clément Delaat, a laissé savoir que ce circuit est souhaité depuis longtemps et qu'il a fortement été recommandé lors du dépôt du plan quinquennal. Le comité travaille d'ailleurs à l'élaboration de ce circuit touristique depuis déjà plusieurs mois.

En fait, à l'heure actuelle, de comité devra faire un choix sur trois trajets proposés. Chacun des circuits est d'une longueur approximative de 100 kilomètres comme l'explique Maurice Duchesneau, le circuit choisi devra dans la mesure du possible sillonner la plupart des 15 municipalités de la MRC de Coaticook.

Ce circuit touristique en sera un visant à satisfaire principalement les groupes organisés qui pourront effectuer cette visite à bord de l'autobus avec un guide. D'ailleurs, concernant ces visites guidées, le responsable du circuit touristique, Maurice Duchesneau, croit que le comité sera en mesure de procéder à la formation de guides.

"Ce circuit touristique n'est pas pour demain mais il sera vraisemblablement expérimenté à quelques reprises au cours de la période estivale notamment pendant la durée du Festival du lait", de souligner à cet effet Maurice Duchesneau.

"Nous souhaitons d'abord que ce soit les gens de la région qui effectuent le circuit touristique. Ce

sont eux qui, par la suite, vont contribuer à vendre la région aux visiteurs", estime M. Duchesneau.

Des attraits

Tous les membres du comité touristique sont montés à bord d'un autobus mercredi en vue d'expérimenter certains trajets. Tous ont été emballés de cette tournée qui a permis à ces derniers d'orienter d'avantage le circuit touristique et ce qu'il devrait être.

"Il y a de magnifiques attraits dans notre région et nous ne le savons même pas", de lancer Maurice Duchesneau.

ge nous connaissons mal. Pour attirer les touristes, nous avons créé un kiosque touristique, nous avons aménagé une tour et nous sommes en train d'ériger le pont suspendu. Maintenant, d'ici à cinq ans, nous comptons bien avoir un immense complexe hôtelier dans la Gorge", de lancer le maire, plein de verve et de vitalité.

"Un bon jour, les touristes n'auront pas assez d'une seule journée pour visiter la Gorge. Ils devront coucher sur les lieux et tout simplement revenir".

Statistiques

La directrice de la Gorge, Manon Langevin, a profité de l'occasion, pour rendre publiques les statistiques du mois de mai.

Ainsi une augmentation de près de 58

pour cent des visiteurs a été enregistrée. De 1233 qu'ils étaient en 1987, le chiffre est passé à 1947 cette année. Le

kiosque touristique, quant à lui, a connu une hausse similaire, avec une augmentation de son achalandage de 37 pour cent.



Ville de East Angus
 146, rue Angus Nord
 C.P. 400
 East Angus (Québec)
 J0B 1R0
 (819) 832-2868

Greffier et Trésorier
VILLE DE EAST ANGUS
PAIEMENT DES TAXES FONCIÈRES

Le deuxième versement pour taxes immobilières municipales échoira le 30 juin prochain (1988) et votre remise devra être faite à East Angus.

1. au bureau de l'Hôtel de ville,
2. à la Banque Canadienne Impériale de Commerce,
3. à la Caisse Populaire,

le ou avant le 30 juin prochain (1988) afin d'éviter des charges d'intérêts.

Michel Roy, o.m.a.
 Secrétaire-trésorier
 Ville de East Angus

38317-3 juin



(Photo La Tribune par Christian Caron)

Johanne Lambert est l'une des préposées à l'entretien de la Gorge.

200 billets vendus sur 400 dans la levée de fonds du centre récréatif Rock Forest

ROCK FOREST (MM) — "On ne réussira définitivement pas à vendre les 400 billets. Au mieux, on peut espérer en vendre un peu plus de 200. Mais l'attribution des prix se fera quand même et les détenteurs de billets doivent savoir que leur probabilité de gagner sera multipliée par deux."

Allant directement au but, le coordonnateur de la campagne de levée de fonds pour le centre récréatif de Rock Forest, Christian Gendron, a avoué sans détour que le but fixé par les organisateurs ne sera finalement pas atteint.

S'étant donné l'objectif de vendre 400 billets au coût unitaire de 1,000 \$, les responsables devront donc se contenter d'un demi-suc-

ces. "On espérait recueillir 400,000 \$ pour le centre récréatif, mais ce sera impossible. Avec le nombre de billets vendus, on fait déjà nos frais. Evidemment, les bénéfices seront moindres que prévu et le conseil d'administration du centre devra se réunir pour prendre une décision. Des projets d'aménagement au centre seront peut-être retardés, mais nous ne serons pas déficitaires", d'ajouter le coordonnateur de la campagne de levée de fonds.

Dimanche, à Sanair

Le tirage du camion Freightliner, d'une valeur de 135,000 \$, se fera dimanche, dès 14h00, à la piste de course de Sanair. Il en va de même pour les prix secondaires, à savoir un téléphone cellu-

laire et la remise de 10 prix de 500 \$.

Selon Christian Gendron, plusieurs acheteurs potentiels ont refusé de se procurer des billets pensant que les prix ne seraient pas attribués, compte tenu des résultats de la vente.

"Dès qu'un permis est émis par les courses et loteries du Québec, l'organisme doit obligatoirement remettre les prix qui sont à l'enjeu. Peu importe qu'on fasse ou qu'on perde de l'argent, on va attribuer les prix. Mais dans notre cas, on fera moins d'argent que prévu, mais au moins, on en fera quand même", d'ajouter M. Gendron.

Il sera toutefois possible de se procurer des billets dimanche, directement sur le site de Sanair. De l'argent liquide ou des chèques visés seront acceptés.

Prise de bec avec l'inspecteur municipal à cause d'une clôture

DIXVILLE (YR) — Des agents du détachement de Coaticook de la Sûreté du Québec ont passé une partie de la journée de mardi sur le chemin Nadeau, dans la municipalité de St-Mathieu-de-Dixville, à la suite d'une dispute concernant un terrain exproprié par la municipalité et d'une clôture.

L'incident a tourné au vinaigre et les policiers ont dû intervenir, à la suite d'un échange de coups, qui pourrait résulter en accusations de voies de faits contre le propriétaire du terrain, qui continue de s'opposer à l'expropriation de son terrain, et aussi contre l'inspecteur municipal de la municipalité.

Des accusations de méfaits pourraient également être portées contre le contribuable un peu trop bouillant.

Longue histoire

Le tout a débuté quand la municipalité a exproprié une bande de terrain, contre le gré de son propriétaire, en vue de travaux d'élargissement du chemin Nadeau, à être effectués par le ministère des Transports du Québec. Cette expropriation a été faite en juin 1987.

Sur ordre du maire de la municipalité, M. Marcelin Lavoie, l'inspecteur municipal a posé une clôture dans la ligne du terrain appartenant à la municipalité.

Au cours de la nuit, la clôture posée par la municipalité aurait été brisée. Nouvel ordre du maire à l'inspecteur municipal de se

rendre sur les lieux et d'aller réparer la clôture. C'est à ce moment-là qu'il y aurait eu prise de bec avec l'ancien propriétaire de la bande de terrain.

Des échanges verbaux, les belligérants seraient par la suite passés aux arguments plus percutants.

Suspect du vol d'une plieuse à métal arrêté

ASBESTOS (YR) — Un individu d'Asbestos a été arrêté et il devra répondre à des accusations de vol et de recel d'une plieuse à métal, portée disparue par son propriétaire, il y a un peu plus d'un mois.

C'est le plaignant lui-même, un petit entrepreneur en recouvrement de toits d'Asbestos, qui a identifié sa plieuse, alors qu'elle se trouvait dans une cour, bien en

vue, à Asbestos. L'individu qui l'utilisait l'avait empruntée et n'avait rien à cacher.

Le détective Raymond Gouin, de la police municipale d'Asbestos, n'a pas tardé à remonter jusqu'à celui qui lui avait prêté la plieuse à métal.

Le présumé voleur aurait raconté qu'il avait acheté l'appareil aux États-Unis. Il devra bientôt s'expliquer devant le juge.

CENTRES JARDIN

serres et pépinières

Gagnon BOTANIX

2480, King Est
Fleurimont
564-0044

4600, boul. Bourque
Rock Forest
564-7884

989, Child
Coaticook
849-7934

INSECTICIDE BIOLOGIQUE
POUR JARDINS
Roténone, 500 gr.

Rég. \$5.69
SPÉCIAL 4⁹⁹

INSECTICIDE BIOLOGIQUE
POUR CHENILLES ET PIERIDES DU CHOU
"Thuricide", 250 ml.

Rég. \$10.79
SPÉCIAL 8⁹⁹

INSECTICIDE BIOLOGIQUE
POUR PUCERONS ET PERCE-OREILLES
"Savon insecticide", 250 ml.

Rég. \$4.69
SPÉCIAL 3⁹⁹

ENGRAIS BIOLOGIQUE
POUR GAZON
12-6-6, couvre 8000 pi.ca.

Rég. \$29.95
SPÉCIAL 26⁹⁵

FONGICIDE ET MITICIDE BIOLOGIQUES
"soufre en poudre", 300 gr.

Rég. \$5.99
SPÉCIAL 4⁹⁹

OFFRE VALIDE JUSQU'AU 12 JUIN 1988 OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DE LA MARCHANDISE.

Les arbres et les arbustes peuvent être plantés durant tout l'été.

GRATUIT !

CONCOURS CITROUILLE

Plant de citrouilles géantes distribuées gratuitement, sur présentation de ce coupon à votre CENTRE JARDIN GAGNON, à tous les enfants accompagnés d'un parent en prévision du concours CITROUILLE D'HALLOWEEN, à l'automne 1988, en collaboration avec le Jardin botanique de Montréal, Culinair et les Centres Jardin Botanique. Information en magasin.

Un (1) plant par enfant. Offre valide jusqu'à épuisement de la marchandise.

Une promotion en collaboration avec



36851

Peach'n Kiwi

LE SCHNAPPS DE MELVILLE. ESSAYEZ-LE.



Unique!

Peach'n Kiwi Navel

Remplissez de glaçons un verre «old fashioned» Versez-y le Schnapps Peach'n Kiwi Ajoutez du jus d'orange à volonté! Servez et dégustez!

RÉGIONAL

Lamoureux a choisi par hasard la maison du pédiatre Jutras

par Maurice CLOUTIER
VICTORIAVILLE - Le présumé meurtrier du pédiatre René Jutras de Victoriaville, Sylvain Lamoureux, est un parfait inconnu pour l'ensemble de la famille Jutras. Et, l'inverse est tout aussi vrai. Lamoureux ne connaissait rien de ses victimes, choisis au hasard.

La Tribune détient ces informations de diverses sources très fiables et d'un fils de la victime, M. René Jutras jr.
 "C'est un inconnu pour toute la famille", a révélé hier le fils de la victime, à propos du jeune homme de 24 ans arrêté pour le meur-

tre du pédiatre de 65 ans, commis mardi vers 21 heures 40, à sa résidence. Il n'a cependant rien ajouté concernant l'individu, dont le geste gratuit a suscité le mépris chez une large partie de la population.
 Originaire de Drummondville,

l'accusé demeurait avec une amie au 88 Rouleau à Victoriaville seulement depuis décembre dernier, ce qui explique le fait qu'il est un illustre inconnu à Victoriaville.

Cible au hasard

En outre, Lamoureux, selon nos informations, n'avaient pas la moindre idée de l'identité des propriétaires de la maison du 42 Potvin à Victoriaville, où il avait choisi de voler de l'argent. Il a choisi sa cible au hasard d'une

promenade à pied et aurait pu s'en prendre à n'importe qui d'autres.

Il aurait choisi la résidence du pédiatre parce qu'elle était vaste, d'où la conclusion que les occupants devaient avoir beaucoup d'argent. La facilité d'accès par l'arrière aurait aussi influencé son choix. Les Jutras demeurent non loin du logement de l'accusé. Mais le vol a mal tourné.

Surpris par le Dr Jutras, un homme de grande stature, Lamoureux l'aurait craint et abattu de plusieurs balles. Le petit homme avait une arme en prévision d'un pépin. Mme Martel-Jutras aurait été épargnée parce qu'elle représentait moins une menace pour le petit homme.

Le propriétaire de l'édifice à logements où logeait Lamoureux, Gilles Charest, avait peine à croire que le jeune homme, poli, qu'il avait rencontré dernièrement aurait tiré le pédiatre. Il semble que le jeune assisté social traversait toutefois une crise de remise en question de sa vie, qui l'aurait fortement perturbé et entraîné au vol.

Funérailles

Les funérailles du Dr Jutras se dérouleront dans la simplicité demain, à 13h30, en l'église Ste-Victoire de Victoriaville. Raymond Daveluy, un ami intime de la famille, sera à l'orgue. Le fils de la victime ne savait pas encore si plusieurs politiciens et membres du mouvement pro-vie seront présents pour saluer ce farouche indépendantiste et défenseur de la vie.

La dépouille mortelle est exposée aujourd'hui et demain matin au salon funéraire Marcoux et Dion de Victoriaville. Le corps sera inhumé au cimetière Ste-Victoire.

De retour à la maison hier en compagnie de ses enfants, Mme Martel-Jutras récupère assez bien. "Elle remonte tranquillement", a laissé tomber son fils, René Jutras jr.

Le policier Jean-Marc Angers congédié

VICTORIAVILLE (MC) - Le policier Jean-Marc Angers de la Sécurité publique de Victoriaville, qui a été envoyé en prison pour six mois récemment, a été congédié purement et simplement par le conseil municipal de Victoriaville.

Le maire Denis St-Pierre a confirmé la décision unanime, prise lors d'une réunion spéciale des élus cette semaine.

Déjà, le policier était sous le coup d'une suspension sans solde depuis décembre 1987, alors qu'il avait été formellement accusé de fraude et d'usage de faux documents. Le policier et entrepreneur en démolition a accumulé les accusations de voies de fait contre des fonctionnaires dans les mois qui ont suivi. Ces accusations se rapportaient aux activités de son entreprise.

Il a finalement plaidé coupable à onze chefs d'accusation à la fin du mois d'avril. Il a alors été condamné à une peine totale de six mois d'emprisonnement.

Par ailleurs, le conseil municipal a aussi posé un geste dans le dossier du policier Pierre Béliveau, suspendu sans solde depuis l'automne 1986. Ce dernier avait alors été accusé de voies de fait avec lésions sur un jeune homme qu'il avait arrêté. Le plaignant prétendait que le policier lui avait fracturé le nez. Finalement, le policier a été reconnu coupable d'une accusation réduite de voies de fait.

Dans le cas Béliveau, le conseil municipal a choisi de lever la suspension. Cependant, le conseil exige toujours un rapport médical sur l'aptitude du policier à réintégrer son poste, avant d'accepter son retour au travail. Le policier n'a toujours pas rempli cette condition.

Enfin, un dernier membre du service de la sécurité publique, le

directeur adjoint aux incendies, Normand Arsenault, est sous le coup d'une suspension, relative



Jean-Marc Angers

venement à une affaire de vol à l'étagère dans un grand magasin de Victoriaville.

Un chauffeur de taxi aurait aidé à l'arrestation

VICTORIAVILLE (MC) - Un chauffeur de taxi ne serait pas étranger au fait que les enquêteurs sont parvenus à épingle Sylvain Lamoureux, le présumé meurtrier du pédiatre, dans un motel de Drummondville mercredi matin, moins de onze heures après le meurtre.

La collaboration d'un chauffeur de taxi à l'arrestation de l'individu a été vérifiée par La Tribune auprès de sources fiables, hier.

Le chauffeur aurait retenu les services d'un taxi pour monter jusqu'à Drummondville au cours de la soirée du crime. Le chauffeur, en apprenant le meurtre, aurait fourni des informations sur l'in-

dividu suspect qu'il avait recueilli à bord de son véhicule.

Examen psychiatrique

Le jeune accusé a finalement retenu hier les services d'un procureur, Me Denis Lavigne de Victoriaville. Interrogé au terme d'une rencontre avec l'accusé, le criminaliste a indiqué qu'un examen psychiatrique de son client serait effectué aujourd'hui

même, par un psychiatre de grande réputation.

Lundi, lors de l'enquête sur détection, Me Lavigne pourrait utiliser les conclusions de cette expertise, pour réclamer un examen plus approfondi de son client. Déjà, un premier psychiatre aurait conclu que le jeune homme est apte à comparaître.

Cependant, Me Lavigne, sans commenter directement l'affaire, a dit avoir vu un jeune homme qui se sent dévalorisé, inutile pour son amie, sa famille et la société. Assisté social et sans argent, il se serait tourné vers le vol dans un moment de découragement.



(Photo La Tribune par Maurice Cloutier)

Objectif de 1,850 placements

Parti un peu sur le tard, l'équipe du Centre d'emploi du Canada pour étudiants (CECE) de Victoriaville vise néanmoins 1,850 placements au cours de l'été, soit 350 de moins que l'an dernier. Le député de Lotbinière Maurice Tremblay a visité les quatre employés du CECE, dans l'ordre, Michelle Bourassa, Sylvie Beaulieu, Gilbert Poisson et Maryse Mailhot. Le CECE est localisé au bureau régulier d'Emploi et Immigration à Victoriaville.

Ratification de la convention de Genève perturbée par les grévistes?

par Pierre SÉVIGNY

THETFORD MINES - La cérémonie de ratification officielle de la convention de Genève sur l'utilisation sécuritaire de l'amiante, prévue pour 16h00 cet après-midi à l'Hôtel de ville de Black Lake, pourrait devenir une magnifique occasion pour les grévistes de la mine Lac d'Amiante du Québec (LAQ) de manifester leur mécontentement, au regard de la présente négociation en vue du renouvellement de la convention collective de travail.

Les membres du local 7649 des Métallos se sont réunis à huis clos hier soir pour discuter de cette possibilité et ce, en présence du directeur provincial des Métallos, Clément Godbout. La tenue d'une manifestation est d'autant plus probable que plusieurs dirigeants gouvernementaux du fédéral et du provincial seront présents à cette cérémonie de ratification de la convention de Genève. Il y aura, entre autres, les ministres fédéraux Pierre H. Cadieux du Travail et Marcel Masse de l'Énergie, des Mines et des

Ressources ainsi que le ministre délégué aux Mines du Québec, Raymond Savoie.

D'ailleurs, hier après-midi, M. Godbout n'a pas rejeté la probabilité d'une manifestation tout comme le président du syndicat, André Brochu. Ce dernier reconnaît que la situation est délicate du fait qu'il ne veut pas nuire à la ratification de cet accord international, surtout que les représentants Métallos ont travaillé fort à Genève en 1986 pour faire adopter la convention sur l'utilisation sécuritaire de l'amiante

plutôt que son bannissement.

Par ailleurs, invité à commenter l'arrêt de travail chez LAQ, M. Godbout donne entièrement raison aux travailleurs qui veulent récupérer le surplus actuariel de 12 millions \$ du fonds de pension. Selon lui, la compagnie a une obligation morale non seulement face à ses travailleurs mais pour l'ensemble de la population de la région de Thetford Mines. Il soutient que les 12 millions \$ doivent demeurer dans la région et non pas engraisser les fonds d'une firme américaine.

AVIS PUBLIC
 La Fabrique St-Louis-de-France, 166 St-Jean est, East Angus, JOB 1R0, tél.: 832-3033, demande des soumissions pour l'entretien complet de son cimetière situé dans la municipalité de Westbury, le creusage des fosses et la réfection des bases de monuments.
 Toutes les personnes ou entrepreneurs intéressés devront communiquer avec la Fabrique St-Louis-de-France à l'adresse ou au numéro de téléphone ci-haut mentionnés et pendant les heures de bureau pour obtenir copie du devis de soumission. Seules les réponses reçues pour le 10 juin 1988, à 16:00 heures, seront considérées et n'engagent en rien la Fabrique St-Louis-de-France.
 Le Conseil de Fabrique 3802B-1-2-3 juin

NOUVEAU NOUVEAU NOUVEAU

VUE DU LAC GOLF DE L'YSTER

GOLF LAC DE L'YSTER
 R.R. 5
 Baldwin, P. Qué.

SUPER GOLF (Région de l'Estrie)
VUE PANORAMIQUE
CHAMP DE PRATIQUE (Driving Range)
BAR TERRASSE
CASSE CROUTE

PRIX: 7 hres a.m. à 17 hres p.m. 14⁰⁰
17 hres p.m. à la fermeture 7⁰⁰

Tous les jours.
RÉSERVATION:
Pour les départs de fin de semaine (819-849-2845)

ON VOUS ATTEND
Normand Houlié et la Direction
 38306

MAINTENANT DANS L'EST

736 King est

Êtes-vous un adepte du service au volant

Cette annonce est pour vous!

BURGER KING

MEMBRE SELECT = 694533

BURGER KING

"Club Service au volant" (OR, S.V.P.)

Obtenez gratuitement une boisson de votre choix de format régulier à la commande. Valeur nominale 89¢.

Courez la chance de gagner votre commande.

J'ai gagné!

GAGNEZ VOTRE COMMANDE!
 694 533
 692 461
 693 814
 NOUVEAUX NUMÉROS CHAQUE JOUR

BURGER KING

C'est beaucoup mieux chez

BURGER KING

Détails au restaurant
 Un seul breuvage par voiture
 Non valide avec autre offre
 Durée temps limite

* T.M. OF M.C. DE BURGER KING CORPORATION © 1988

Schéma d'aménagement de la MRC de l'Amiante en vigueur

BLACK LAKE (PS) - Le schéma d'aménagement de la municipalité régionale de comté (MRC) de l'Amiante est officiellement en vigueur.

C'est le ministre des Affaires municipales du Québec, André Bourbeau, qui en a fait l'annonce.
 L'acceptation du schéma d'aménagement par le gouvernement met un terme à quatre années de travail de la part des édiles des 28 corporations municipales regroupées au sein de la MRC de l'Amiante.

Toutes les localités concernées ont maintenant 24 mois pour adopter un plan et un règlement d'urbanisme conforme aux dispositions du schéma d'aménagement.

Ce schéma ne contient aucune modification majeure sur le territoire. Il vise plutôt à favoriser la consolidation du tissu urbain de manière à maximiser l'utilisation des équipements et services communautaires et à minimiser les coûts d'opération et d'immobilisation; à harmoniser l'exploitation de la ressource minière avec la bâti actuel et prévu; à protéger globalement la ressource agricole et forestière; à garantir la sécurité physique des citoyens et à protéger leur biens; à offrir à la population des opportunités récréatives touristiques et culturelles par l'identification, la conservation et la mise en valeur des potentiels physiques, récréatifs, touristiques et patrimoniaux; à identifier le réseau routier selon les spécificités de la MRC et aussi à protéger les prises d'eau municipales.



Peach 'n Kiwi

Unique! LE SCHNAPPS DE MELVILLE. ESSAYEZ-LE.

Peach 'n Kiwi Navel

Remplissez de glaçons un verre «old fashioned»
 Versez-y le Schnapps Peach 'n Kiwi
 Ajoutez du jus d'orange à volonté
 Servez et dégustez!

QUÉBEC

Hydro fera connaître aujourd'hui la cause de la panne du 18 avril

par Suzanne DANSEREAU
QUÉBEC (PC) — Hydro-Québec fera connaître aujourd'hui les causes exactes de la panne d'électricité qui a plongé le Québec dans le noir le 18 avril dernier, a annoncé hier le ministre de l'Énergie et des Ressources John Ciaccia.

"J'ai demandé à Hydro-Québec de rendre public son rapport", a déclaré le ministre lors de la période de questions.

Une partie du rapport a été publiée hier par le Journal de Montréal. Selon ces informations, la panne aurait été causée par une simple vis mal serrée dans une borne de contact d'un ordinateur.

M. Ciaccia n'a pas encore terminé l'analyse de ce rapport dont il a obtenu copie voilà deux jours, mais hier il niait que seule une vis mal serrée aurait pu causer la panne générale.

"C'est un peu caricatural de prétendre qu'une simple vis mal serrée a provoqué la panne. Le rapport fait état d'autres problèmes", a-t-il expliqué à sa sortie de la Chambre.

"Entre autres, a-t-il poursuivi, les liaisons ne se faisaient pas entre les équipements à la station Arnaud et le centre de télédeletage à Montréal."

Un enquêteur d'Hydro, M. André Laporte, a expliqué au Journal de Montréal que le problème avait été causé par le simple fait qu'une vis mal serrée dans une borne de contact d'un ordinateur au centre de contrôle d'Hydro à Montréal avait empêché le système de délestage de fonctionner. Quoiqu'il en soit, il est clair que le problème a débuté à la station Arnaud.

D'autre part, M. Ciaccia a évalué entre 10 et 30 millions \$ les dommages causés par la panne du 18 avril. Il a indiqué qu'il n'avait pas de chiffres plus précis.

Sur la sellette

Le ministre Ciaccia est sur la sellette depuis le début de la semaine, avec le coulage de plusieurs rapports internes d'Hydro-Québec. (Sur trois rapports, deux auraient été coulés par la partie syndicale, en négociation pour la signature d'une nouvelle convention collective et en litige avec Hydro-Québec au sujet de la sous-traitance.)

Hier M. Ciaccia faisait savoir aux journalistes que ces coupages ne permettent pas au public d'obtenir une information complète.

M. Ciaccia n'a pas exclu que d'autres rapports soient coulés par le syndicat. "Il se peut que dans les semaines à suivre, il y en ait d'autres."

En ce qui a trait au rapport de vérification publié hier, et qui fait état d'un grave problème de fiabilité, M. Ciaccia estime là encore que l'information n'est pas complète.

"Il y a des améliorations à apporter, mais je ne crois pas qu'il faut prendre une attitude alarmiste", de dire le ministre.

La crise prend fin de façon pacifique à Kahnawake

KAHNAWAKE (PC) — La crise provoquée par l'érection d'un barrage routier, sous la garde de Mohawk armés de la réserve indienne de Kahnawake, a pris fin 27 heures plus tard de façon pacifique, après la rencontre des leaders autochtones avec des représentants du gouvernement à Ottawa, jeudi.

Les Mohawk ont démantelé les barrages qui bloquaient l'accès à l'un des ponts les plus achalandés reliant Montréal à la rive sud, soutenant avoir obtenu l'assurance que la réserve ne ferait pas l'objet de nouvelles perquisitions.

Mais quelques autochtones ont fait savoir que les barricades, érigées mercredi après le raid contre des magasins de la réserve faisant le commerce illégal de cigarettes, pourraient bien réapparaître.

Le pont Mercier demeurera ouvert à la circulation "tant qu'on ne nous bousculera pas, tant que

nos gens seront traités comme des êtres humains", a déclaré Earl Karoniakta, porte-parole de la Société des guerriers Mohawk.

L'opération policière, menée par 200 agents de la Gendarmerie royale du Canada, dont certains étaient armés de mitraillettes et arboraient des gilets pare-balles, a conduit à l'arrestation de 17 personnes.

La GRC a indiqué qu'elle avait saisi des cigarettes américaines d'une valeur de 450,000 \$.

Les autochtones avaient réagi à l'intervention policière en déversant des chargements de gravier et en plaçant un camion 18-

roues en travers d'une route d'accès à la réserve, refoulant le trafic sur le pont Mercier et causant des maux de tête considérables à des milliers d'automobilistes, en pleine heure de pointe, mercredi soir.

Certains Mohawk ont affirmé avoir été malmenés par la police au cours de l'opération.

"J'espère que le peuple canadien a pris note de ce qui s'est produit ici", a déclaré M. Karoniakta. "Aucun peuple, quel qu'il soit, ne devrait avoir à endurer de telles situations."

Affaire terminée

"L'affaire est close", déclarait par sa part le responsable des Affaires indiennes à Québec, le ministre Raymond Savoie, visiblement soulagé. "Personne n'a été blessé."

Initialement, les Mohawk

avaient accepté de libérer les routes bloquées et le pont à temps pour l'heure de pointe de jeudi matin, mais ils ont finalement retardé la fin de leur protestation jusqu'à ce que le chef Joseph Norton ait entamé les discussions avec des représentants d'Ottawa, rencontre qui avait été décidée à l'issue des entretiens entre les Mohawk et le ministre Savoie.

Celui-ci a déclaré que les Mohawk réclamaient la promesse qu'aucune autre perquisition n'aurait lieu sur la réserve, avant d'accepter de lever leurs barrages. Mais il n'a pu que leur garantir que la police provinciale ne procéderait pas à une opération policière semblable. Le trafic routier devait commencer à défilier sur le pont vers l'heure de pointe de fin de journée jeudi.



Les Mohawks de Kahnawake ont bloqué la route 132, hier matin, à l'entrée de la réserve. (Laserphoto PC)

Corrections

Cahier Papa chez Eaton, encarté dans La Tribune, le mercredi 1er juin 1988.

Page 16 Krizia Vomo E-F - non offerts à Sherbrooke.

20 J: Chaussettes sport "Adler" non offertes en blanc, bleu roi et noir.

21 F: Shorts, sans glissière devant et non offerts en jade, noir et blanc.

22 M: Barbecue à gaz S-3200 Sheperd. Devrait être: surface de cuisson de 560 po".

23 A: Télécouleur 20 po. FPR485R. Devrait être: 21 po. 549.98 ch.

D: Télécouleur-radio, CSM055. Devrait être: 369.98 ch.

E: Vidéocassettes VHS Sony. Devrait être: une T120 ES et une T160 SD.

20 G-H: Chaussettes sports "Adler" non offertes en blanc, bleu roi et noir.

Eaton s'excuse de tout inconvenient.

EATON

37934

Débat linguistique: nouvel appel à la modération

QUÉBEC (PC) — Le ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, Guy Rivard, a réitéré hier ses appels à la modération dans tout ce qui entoure le débat linguistique.

"L'enjeu est trop important pour l'avenir du Québec. Il faut baisser la pression. Ce qui nuit le plus présentement à la société québécoise dans le dossier linguistique, ce sont les tensions qui peuvent exister entre les deux groupes linguistiques et qui sont encouragées par certains éléments de notre société", a dit le ministre en réponse à une motion de censure soumise par le député péquiste de Taillon, Claude Filion.

Ce dernier et ses collègues de l'Opposition avaient été choqués par certaines déclarations de M. Rivard qui a comparé la semaine dernière les députés du PQ et autres intervenants en faveur d'un renforcement du fait français,

surtout en matière d'affichage commercial, à un pit-bull qui ne veut pas lâcher son os.

Les péquistes reprochent vivement aux ministériels de ne pas défendre avec assez d'énergie la langue et la culture françaises à cause surtout de promesses électorales faites en 1985 aux Anglo-Québécois.

"Que l'Assemblée nationale blâme vigoureusement le gouvernement qui, par la voix de son ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, a tenu des propos irresponsables en ridiculisant les personnes qui, par leur action tout à fait démocratique, contribuent à assurer la survie de la collectivité francophone et endiguer la menace d'anglicisation", selon la motion de censure.

Après un échange de deux heures, la majorité libérale n'a éprouvé aucune difficulté à repousser la motion Filion en la battant par 69 voix contre 18.

Question de la vente de cigarettes portée au plus haut niveau politique

par Marie TISON
OTTAWA (PC) — Le Conseil de bande de Kahnawake veut porter la question du commerce des cigarettes américaines au "plus haut niveau politique".

Une rencontre organisée hier à Ottawa entre des représentants du Conseil de bande, de la Gendarmerie royale du Canada et de Douanes et Accise Canada n'a pas donné les résultats escomptés.

Le chef du Conseil de bande, M. Joseph Norton, a déclaré à l'issue de la réunion hier après-midi que les autochtones de Kahnawake tenteraient maintenant de rencontrer des représentants des ministères fédéraux de la Justice, du Revenu et

du Solliciteur général, parce que la dispute portait sur une question de juridiction et que la GRC n'avait aucune autorité en la matière.

Les barrages sur les routes menant à la réserve de Kahnawake ont quand même été démantelés "dans l'intérêt de la paix",

a-t-il ajouté. La rencontre des représentants du Conseil de bande avec la GRC et Douanes et Accise, qui a eu lieu hier après-midi aux quartiers généraux de la Gendarmerie royale du Canada à Ottawa, a duré plus de deux heures.

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR... SECOURS/AMITIE

Poste d'écoute: 564-2323
Sans frais d'appel: Weedon LAC-MEGANTIC — RICHMOND — ASBESTOS, composez 0 et demandez Zenith 5-3060
A TOUT HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

Quiétude des anglophones montréalais bousculée

par Rollande PARENT

MONTREAL (PC) — La législation linguistique québécoise a certes bousculé la quiétude des anglophones montréalais, mais malgré leurs nombreuses menaces de quitter le Québec et leur insatisfaction généralisée à l'égard du gouvernement, très peu l'ont fait pour ces raisons entre 1978 et 1983.

Les anglophones montréalais sont peu enclins en réalité à établir des contacts avec les francophones, tout au moins pour les cinq années étudiées, même s'ils se disent très ouverts à leur égard. Les deux solitudes continuent d'exister.

Voilà deux des principales conclusions d'une étude menée par le sociologue Uli Locher de l'Université McGill à la demande du Conseil de la langue française.

L'enquête s'est faite en deux temps: celle de 1978 a porté sur un échantillon de 332 adultes anglophones de la région montréalaise et celle de 1983 sur 250 de ces mêmes personnes.

Lors de l'enquête de 1978, pas loin d'un tiers des répondants ont signifié leur intention plus ou moins ferme de quitter le Québec.

En 1983, près des

deux tiers de ceux qui avaient dit qu'ils allaient définitivement ou probablement partir du Québec étaient toujours là.

Par contre, parmi ceux qui n'avaient pas l'intention de quitter, 10 pour cent l'avaient fait.

"Pour la plupart des anglophones frustrés en 1978, il y a tout lieu de penser que les avantages de rester à Montréal dépassaient de loin les chances qui s'offraient ailleurs, puisqu'ils n'ont finalement pas quitté le Québec dans les cinq années qui ont suivi."

Mais il y a un contraste éclatant entre ces attitudes affichées et la réalité quotidienne.

La recherche fait ressortir que les anglophones montréalais ont tendance à limiter leur réseau d'amitié aux membres de leur propre groupe ou, du moins, à en exclure dans une bonne mesure les francophones.

Une importante compagnie d'assurance générale est à la recherche d'une

EXPERT(E) EN SINISTRES (TÉLÉPHONIQUE)

Fonctions:
— Enquête par téléphone sur des dossiers automobiles et résidentiels.
— Interprète et applique les contrats autos et résidentiels et leurs avenants.
— Négocie et recommande les règlements appropriés.

Lieu de travail: Sherbrooke

Exigences:
— Secondaire V, avoir suivi des cours de l'Institut d'assurance du Canada, I.A.R.D. ou AIAC.
— Un minimum de 3-5 ans d'expérience pertinente, comme expert en sinistre au téléphone (T.A.) est requis.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur c.v. avant le 17 juin 88, à

Cie d'assurance générale (Offre d'emploi)
C.P. 2298, succursale Jacques-Cartier, Sherbrooke J1J 9Z9 38302

BRASSERIE LA SEIGNEURIE

MAINTENANT OUVERT LE DIMANCHE

de 16h à 22h

Pour Réservations: **564-2606**

14, rue Léger Sherbrooke

concours Printemps fleuri

Participez et gagnez **3000 \$ en prix!**

Jusqu'au 19 juin, les CENTRES JARDIN DES SERRES ET PEPINIÈRES GAGNON vous invitent à participer au concours "Printemps fleuri".

Tirage de 3,000 \$ (1,000 \$ par CENTRE-JARDIN GAGNON) en valeur de bons d'achats sur produits ou services.

• Déposez vos coupons à l'un des 3 CENTRES-JARDIN GAGNON.

• Participez autant de fois que vous le désirez.

• Aucun achat requis.

Règlements du concours disponibles aux CENTRES-JARDIN GAGNON.

Une promotion en collaboration avec **la tribune**

Votre nom _____
Adresse _____
Tél: _____

CENTRES JARDIN serres et pépinières

Gagnon BOTANIX

2480, King Est Fleurimont 564-0044
4800, boul. Bourque Rock Forest 564-7884
989 Child Coaticook 849-7934

Ville de Sherbrooke

Aux abonnés d'Hydro-Sherbrooke Déménagement

Du service à la clientèle et à la perception (situé à l'Hôtel de ville)

au centre administratif d'Hydro-Sherbrooke
1800, rue Roy
821-5622

à compter du 30 mai

Si vous déménagez ou emménagez, n'oubliez pas d'aviser Hydro-Sherbrooke:

- utilisez l'enveloppe-retour contenue dans le compte d'électricité;
- ou rendez vous au centre administratif, 1800, rue Roy, entre 9h30 et 16h00 à partir du 30 mai;
- ou communiquez au 821-5622.

Vous pouvez cependant payer votre compte d'électricité à l'Hôtel de ville, à l'Hydro-Sherbrooke, 1800, rue Roy, ou dans les banques et les caisses populaires.

Relations publiques 37981

BRASSERIE FLEURIMONT

Chemin du CHU
1325, 12e Avenue nord

Duo Berthi "OHM"

BAR TERRASSE OUVERT!

MERCREDI AU SAMEDI

37929

LOUEZ DE TOUT 569-9548 LOCATION MARTINEAU

Dépositaire: Tondeuses Honda
2456, rue King ouest

ARTS

Les 52 heures sur la chanson francophone à la radio communautaire

Un hommage tous azimuts à l'art du spectacle

par Rachel LUSSIER

C'est à compter de 17h ce soir, jusqu'à 22h dimanche que des dizaines de bénévoles se joindront à l'équipe des artisans réguliers pour entreprendre, dans le cadre de LA SEMAINE DE LA CHANSON FRANÇAISE D'ICI, 52 heures sans interruption de musique

francophone et d'interventions en tous genres ayant trait à l'art du spectacle. Par la même occasion, la radio communautaire et alternative de l'Estrie poursuivra la grande campagne d'adhésion amorcée en début de semaine sous la présidence d'honneur du journaliste André Payette. De tous azimuts,

on a effectué des recherches didactiques, trouvé des anecdotes, des musiques relatives à différentes facettes de l'activité de la scène. Vendredi soir, après les deux heures de célébration d'ouverture, on démarrera en trombe avec une préoccupation toute régionale: la situation des artistes en Estrie,

alors que de 22h à 01h, il sera question du Phénomène underground. Dans la nuit de vendredi à samedi, soulignons l'intervention sur la Montée yé-yé et, de 05h à 09h, la rétrospective des parutions discographiques de

spectacle de l'artiste invité de la semaine, l'auteur-compositeur français Louis Arti. A compter de minuit dimanche, on s'attardera, entre autres, à L'Art en milieu carcéral, aux Poètes et aux chansons, à des commen-

brooké. Bernard Caza, du Vieux Clocher de Magog et producteur indépendant, le journaliste Payette et Réal Bergeron, directeur de la station. Le débat aura lieu de 20h à 22h, suivi d'une courte fête de clôture.

Comme à la radio...

La radio communautaire de l'Estrie a débuté ses activités en 1984. Sa programmation est axée en partie sur l'information locale et l'on y diffuse régulièrement quelque 80

pour cent de chansons d'expression française.

Quoique jouissant d'une part de subventions, CFLX se doit de compter sur l'appui du milieu en vue d'augmenter sa part d'autofinancement.

Il faut noter qu'en

1985, la radio ne pouvait compter que sur une part de 20 pour cent en revenus autonomes alors qu'en 1988, ce pourcentage s'élève à 50 pour cent, chiffre que l'on vise à consolider et, à brève échéance, à augmenter.

Une allégorie sur trame policière conçue avec l'arrière-pensée de rendre justice à Gauguin

MONTREAL (PC) — Une allégorie sur trame policière, avec l'arrière-pensée de rendre justice à un grand peintre, voilà le téléfilm dont Jean-Claude Labrecque vient d'entreprendre le tournage. Hier sur le plateau, dans un pavillon de l'UQAM faisant office de galerie d'art, le cinéaste présentait 'Bonjour Monsieur Gauguin' comme une proposition pleine de clin d'oeil. Le téléfilm de \$846,000 sera à l'antenne de Radio-Québec au début de 1989.

Doyen de l'équipe de production, Labrecque se dit enchanté par le dynamisme de ses collaborateurs: le scénariste Jacques Savoie, le producteur Claude Bonin, les comédiens Lothaire Bluteau, Gérard Poirier, André Montmorency et la jeune Myriam Cyr. Jean-Claude Labrecque aime aussi le romanesque de l'histoire, murie depuis l'an dernier avec Claude Bonin et l'équipe des Films Vision 4. Ces 18 jours de tournage, c'est le dessert pour eux tous.

Bluteau, qui tient aussi cet été le rôle titre dans 'Jésus de Montréal', de Denys Arcand, interprète ici Johnny. Le personnage est

un rocker, homme de main d'un méchant voleur de tableaux qui reste dans l'ombre.

Ce malfrat retors, Jacques Savoie a choisi de l'appeler Charles Maurice: 'Or c'était le nom du marchand à qui a déjà eu affaire Gauguin. En fait, il a été volé toute sa vie.'

Le scénariste et romancier (il a écrit 'Les Portes tournantes') a voulu évoquer la vie et l'oeuvre du peintre français Paul Gauguin (1848-1903).

Savoie rappelle un autre peintre, mort plus malheureux encore, Van Gogh, qui serait étonné de connaître les scores qu'il réalise de nos jours dans des ventes aux enchères.

Monsieur Vincent est le personnage de Gérard Poirier, un aveugle qui sait distinguer du bout des doigts les peintures de Gauguin. Lui et Johnny sont entraînés dans le mécanisme de l'aventure, tout comme leur amie Marie-Jeanne.

Le mystère du vol, dit encore Savoie, sera élucidé grâce à l'étude attentive de la vie de Gauguin, de ses tableaux et du va-et-vient des protagonistes de 'Bonjour M. Gauguin'.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

C'est en fin d'après-midi que débutera, à la radio communautaire de l'Estrie, le marathon des 52 heures de diffusion sans interruption. Bruno Lacombe et Michèle Dufresne (assis) ouvriront le bal. Debout, dans l'ordre habituel, Bernard Chabot, Gaétane Roy et le président d'honneur André Payette.

l'année. Au cours de la journée de samedi, on entendra parler de Politique-spectacle ou de Spectacle-politique() en compagnie, notamment, de M. André Payette. On entendra La petite histoire du spectacle en Estrie et il sera fait état de l'époque des Boîtes à chansons.

A 17h, place aux potins et à la musique en attendant, à Labrecque, du Centre culturel de l'Université de Sher-

brooke. Bernard Caza, du Vieux Clocher de Magog et producteur indépendant, le journaliste Payette et Réal Bergeron, directeur de la station. Le débat aura lieu de 20h à 22h, suivi d'une courte fête de clôture.

brooke. Bernard Caza, du Vieux Clocher de Magog et producteur indépendant, le journaliste Payette et Réal Bergeron, directeur de la station. Le débat aura lieu de 20h à 22h, suivi d'une courte fête de clôture.

Le Café Fine Gueule
Calm, intimité, et cuisine soignée
• table d'hôte choisie chaque jour à partir des produits du marché
12⁹⁵ à 22⁹⁵
• ouvert du mardi au samedi soir dès 18h00
• terrasse midi et soir, menu léger.
RÉSERVATIONS: 567-0031
170, rue Queen, Lennoxville

du 3 au 26 juin 1988
LES GRAVURES "CONVERSATIONS" de LISA DRIVER et
LES PHOTOGRAPHIES "RENCONTRES" de NORMAND ACHIM dans une installation commune
vernissage spectacle: vendredi le 3 juin 1988 20h30 Théâtre Jacques Cartier après spectacle GALERIE HORACE
galerie **HORACE**
Regroupement des Artistes des Cantons de l'Est
906 King ouest, Sherbrooke (Québec), J1H 1S2 • 819/821-2326

THEATRE DU PARC
ACQUES-CARTIER
La Musiquetterie présente
fais-moi une chanson...
spectacle pour enfants
DIMANCHE LE 5 JUIN A 13h30
Ville de Sherbrooke
Réservations: 821-5489

LA BOMBE!
La Rock n' Roll de Bic est non seulement rapide comme une bombe... Elle constitue aussi le meilleur achat pour le planchiste moyen qui désire s'acheter un funboard. Son volume relativement élevé pour un flotteur sans dérive permet à n'importe qui de rélever le grément au tire-veille sans difficulté. Ceci combiné à une vitesse de pointe élevée procurera rapidement à tout planchiste le plaisir de la haute performance... Venez en parler avec des conseillers qui savent vous répondre.
Prix: **749\$**
Détail sugg.: 900\$
Nouvelle adresse: 26 rue du Lac Magog
843-8908
BIC JEATREND FANATIC

Echos du monde artistique

• Inscriptions au prix Solaris 89

Les auteurs canadiens d'expression française oeuvrant dans le domaine de la science-fiction et du fantastique et qui désirent participer au Prix Solaris 89, parrainé par la revue Solaris, ont jusqu'au 31 janvier pour le faire. Le concours compte deux catégories, celle de la création littéraire et celle de la bande dessinée.

Pour participer à la première catégorie, il faut produire un texte de 20 à 30 pages dactylographiés double interligne, achevé en trois exemplaires.

Pour la seconde catégorie, on

doit réaliser de trois à six planches en noir et blanc et envoyer l'oeuvre également en trois exemplaires. On accepte au plus un dessinateur et un scénariste par bande.

Les jurys, formés de spécialistes, seront réunis par la rédaction de la revue Solaris, et les gagnants recevront des bourses en argent de 200 \$ par volet. Les oeuvres primées seront publiées dans la revue au cours de l'année 1989.

On peut obtenir copie du règlement du concours à Solaris, C.P. 25, Succ. A, Hull, Québec. J8Y 6M7.

LA CASA ITALI
ENCORE PLUUS
Oreganos
1105, 12e Avenue N., Fleurimont, 569-9161

la tribune CHLT 963 Télé 7
Ce soir et demain
LA TOURNÉE
ROSTE POUR RIRE
Des moments croustillants, un divertissement léger et de très bon ton...
— Pierrette Roy, La Tribune
avec Yvon Landry, Raymond Parent, Marianne Léveillé, Martin L. Heureux
AU VIEUX CLOCHER DE MAGOG
les vendredis à 20h30 les samedis à 19h00 et 22h00
Billets en vente: Aux 3 Marmites à Magog, Au Vieux Clocher. Réservations: 847-0470.

AUBEQUE ROYALE
1900 King est, Fleurimont
Pour réservations: 569-9393
BUFFET DU VENDREDI
— CUISSÉS DE GRENOUILLES GRILLÉES AU FOUR
— CHOIX DE BROCHETTES, FILET, POULET, ETC.
— COQUILLES DE FRUITS DE MER
— CÔTES LEVÉES
— STEAK BOSTON
Variété de salades, desserts.
995

RESTAURANT Chez Mario B.B.Q.
SPECIALITES:
* POULET B.B.Q.
* PIZZA
* STEAKS
* POULET FRIT ET COTES LEVEES
SUPER SPECIAL AU COMPTOIR
du lundi au mercredi
1/4 de poulet (au choix du chef) **325**
355, King est, Sherbrooke (Face à St-Vincent de Paul)
STATIONNEMENT A L'ARRIERE
LIVRAISON: **821-4111**

LES RESTO-BARS L'ONCLE HO
60 St-François nord, Sherbrooke
et **CHEZ MARIO**
125 Principale O., Magog
VOUS OFFRENT **1 RIZ FRIT AU POULET GRATUITEMENT**
AVEC TOUTE COMMANDE POUR APPORTER OU LIVRÉE A DOMICILE DE **\$17.95 OU PLUS**
AUSSI! UN SPÉCIAL COMPTOIR A SEULEMENT \$450
Comprenant: 1 roulé chinois, riz frit au poulet, bouchées de poulet, côtes rôties à l'ail et chow mein au poulet.
10% DE RABAIS sur commande supérieure à \$5.50 prise au comptoir.
NOUVEAUX DÉCORS
L'ONCLE HO 566-2244
CHEZ MARIO 843-5400

ARTS

"La vie est un long fleuve tranquille", le premier film du cinéaste français Etienne Chatiliez
 Une joyeuse satire qui ébranle les théories les plus sérieuses sur l'hérédité

Une critique de Pierrette ROY
 Il y a quelque chose de très italien dans la bonne humeur avec laquelle Etienne Chatiliez, un réalisateur qui a principalement œuvré jusqu'à présent dans le domaine de la publicité et qui signe ici son tout premier film, aborde sa critique des classes sociales françaises.

Car si, avec *La vie est un long fleuve tranquille* que présente actuellement la Maison du Cinéma, l'heure pourrait être d'abord à la profonde réflexion philosophique, elle est ici d'abord et avant tout à la rigolade et l'exercice n'en est que plus réussi.

Car, autant le thème abordé ici par Chatiliez vient ébranler dangereusement toutes les théories les plus sérieuses à propos de l'hérédité, autant l'approche qu'il en offre doit, pour être efficace, être prise pour ce qu'elle est : c'est-à-dire une joyeu-

se satire, pleine de santé, d'une société contemporaine.

Une satire qui n'épargne personne, pas plus les bourgeois que les prolétaires de profession et de conviction.

Car, *La vie est un long fleuve tranquille*, c'est un peu la démonstration cinématographique de la théorie de Jean-Jacques Rousseau à l'effet que l'homme naît bon et que c'est la société qui le corrompt. Une démonstration faite sur le ton de l'humour, souvent grinçant, et qui n'est pas prétentieuse pour deux sous dans ce qu'elle n'aspire en aucun moment à s'imposer comme moralisatrice.

Ici, l'homme bon corrompu par la société, c'est Maurice dit Momo. Un garçonnet de douze ans destiné par sa naissance à la grande vie bourgeoise mais frappé par la fatalité parce qu'échangé, dans son berceau de clinique, avec une petite fille née de parents du type assistés sociaux

par une infirmière blessée par la vie et par son amant gynécologue.

Cependant, le forfait ne sera mis à jour que douze années plus tard par la même infirmière, cette fois-ci dépitée parce qu'elle vient de comprendre que son beau docteur (Daniel Gélin) devenu veuf ne l'épousera jamais.

Des familles très différentes, en dehors du fait qu'elles possèdent toutes deux cinq enfants et qui, selon toutes les probabilités, ne sont pas destinées à voir leurs routes se croiser mais qui, par le biais de cet événement que toutes

deux apprendront au même moment en même temps que le médecin accoucheur, verront leur destin irrémédiablement lié.

Et Momo, récupéré à gros prix (une enchère qui incidemment, ne cesse de monter) par ses vrais parents mais gardant contact avec son ancien milieu viendra joyeusement contempler sa nouvelle famille tout comme le ver vient faire pourrir la pomme dans laquelle il va se nourrir.

Une contamination qui prendra par moments, et même pour le très honorable Monsieur Le Ques-

noy, des allures de grande fête dans l'espace de libération qu'elle leur permet de voir par rapport au rôle très rigide qu'ils se sont donné ou vu imposer.

Momo s'imposera aussi lui-même comme une sorte d'observateur des changements opérés dans les deux milieux entre lesquels il se partage, un observateur qui saura s'amuser des réactions provoquées par le chamboulement dans les deux univers, en même temps qu'il saura tirer parti de la fascination qu'il exerce d'un côté comme de l'autre.

Si, ici, la caricature de ces deux sociétés est assez féroce, le tout est fait avec un clin d'oeil malicieux qui provoquera plus d'un éclat de rire.

D'autant plus que le tout est joué avec un naturel convaincant par des acteurs inconnus (à l'exception de Daniel Gélin savoureux en docteur Mavial) issus du milieu du théâtre, et dont la présence contribue à donner beaucoup de crédibilité à l'ensemble.

Le petit Benoit Ma-

gimel manifeste un talent remarquable dans son rôle de Momo et sa performance est soutenue avec beaucoup d'efficacité et sans fausse note aucune par la distribution qui l'entoure. A noter tout particulièrement le jeu de grand calibre d'une Hélène Vincent qui offre une Mme Le Quesnoy nuancée et intense.

Avec *La vie est un long fleuve tranquille*, Etienne Chatiliez révèle un talent assuré, mordant à souhait, et s'impose comme une acquisition de taille dans le domaine cinématographique français.



Josette (Catherine Hiegel) l'infirmière par qui le mal arrive et le Dr Mavial (Daniel Gélin).

Menu artistique

Ce soir, à 19h30, à la salle Maurice O'Bready de l'Université de Sherbrooke, le Conseil régional de l'Age d'or de l'Estrie présente sa chorale. 10 chorales, quelques 220 choristes défilent sur scène à cette occasion et offriront un étalage de leur culture musicale.

Ce soir à 20h30, de même que demain soir et dimanche après-midi à 13h30, le Centre culturel d'East Angus présente *L'arrière-pays du souvenir*, une création originale de Bertrand Gosselin en 18 tableaux de chants animés. Avec Michel Robidoux, Josée Roy et une douzaine de citoyens d'East Angus.

Ce soir et demain soir (et jusqu'au 18 juin), à 20h30, au Vieux Clocher de Magog, présentation de la Tournee Juste pour rire 1988 avec Yvon Landry, Marielle Léveillé, Raymond Parent et Martin L'Heureux.

NOUVELLE ADMINISTRATION
Motel La Lune
 Deauville
Mike Abram

Musique Country américain
 *
pour le mois de juin
 Les vendredis et samedis
864-4342
 38323

L'histoire de leur vie
 3^e sem.
BROADCAST NEWS
 WILLIAM HURT ALBERT BROOKS HOLLY HUNTER
 EN VERSION FRANÇAISE
 HORAIRE: vendredi, samedi et dimanche 7h00 et 9h30.
CINÉMA CAPITOL
 38311

A l'horaire de Câble 11

16H00: TELE-CONFERENCE (Sujets d'ordres sociaux)
 17H00: AUTRE MONDE (Chronique portant sur la solidarité internationale)
 17H30: AUTRE MONDE (Chronique portant sur la solidarité internationale)
 18H00: AU COEUR DE LA VIE (Information, divertissement s'adressant aux personnes du 3^e âge)
 18H30: TOWNSHIPS MAGAZINE (Actualités diverses offertes à la population anglophone)
 19H30: TELE-CONFERENCE (Rapport annuel de la S.D.S.)
 21H00: PLACE AUX JEUNES (Chronique s'adressant aux 15-30 ans)
 21H30: TELE-CONFERENCE (Tournoi de balle André Viger)
 22H00: ECHOS DE L'AU-DELA (Esotérisme avec Rafael Payeur)
 22H30: CONSOMM-AIDE (Chronique s'adressant aux consommateurs avertis)
 23H00: TELE-CONFERENCE (Rapport budget, U.S.)
 23H30: LA DIANETIQUE (Information sur cette science)

BELVÈDÈRE 1 Tél.: 562-3969

STALLONE 14 ans

2^e sem!
 A 7h et 9h

RAMBO III Version française

BELVÈDÈRE 2 Tél.: 562-3969

A 7h30
STÉVEN SPIELBERG PRÉSENTE
L'EMPIRE DU SOLEIL
 V.F. DE "EMPIRE OF THE SUN" 38257

LES VENDREDIS de Cafés Show
 PRIT \$3.50

GINÉPARC

MICHAEL DOUGLAS
 Derrière l'alcool, la bonne chère et l'aventure d'un soir se cache une terrifiante histoire d'amour.

LIAISON FATALE
 Version Française de FATAL ATTRACTION

COEUR ET TRIO
 AVANT QU'ILS PUISSENT S'AFFIRMER ENSEMBLE CHACUN A DU S'AFFIRMER SEUL

ROCK-FOREST
 LA PROJECTION DÉBUTE AU CREPUSCULE PAR LE FILM PRINCIPAL
 ENFANT DE 6 A 13 ANS \$1.50 5 ANS ET MOINS: GRATUIT
 bouL. bourQUE HORAIRE: 843-9575

LA MAISON DU CINÉMA

"... une divine surprise, un film drôle et personnel."
 — Le Monde

"Il faudrait être fou pour ne pas aimer ça."
 — Liberation

La famille Groseille vs la famille Le Quesnoy

"... on se tord par terre, on suffoque de rigolade."
 — Liberation

"... une rasade de fous rires..."
 — Première

La vie est un long fleuve tranquille.
 UN FILM D'ÉTIENNE CHATILIEZ
 SOIR: 7h00, 9h00

CINÉMAS FAMOUS PLAYERS

STALLONE 14 ans

RAMBO III
 Version originale

Carrefour de l'ESTRIE
 3050 boul. PORTLAND 565-0366

SAM. DIM.: 19h30, 21h30
 19h30, 21h30, 19h30, 21h30
 SEM.: 19h30, 21h30

SIDNEY POITIER - TOM BERENGER

RANDONNÉE POUR UN TUEUR

Carrefour de l'ESTRIE
 3050 boul. PORTLAND 565-0366

SAM. DIM.: 19h40, 21h20
 SEM.: 21h20

de ANDRZEJ WAJDA **Les Possédés** OMAR SHARIF, ISABELLE HUPPET, LAMBERT WILSON
 d'après DOSTOÏEVSKI

«EN AVANT MARCHÉ AU SON DE 'BILOXI BLUES'!
 Un film drôle, émouvant et joyeusement divertissant!»

«Un film merveilleux, colossal... J'ai adoré!»
 — Gary Franklin, ABC-TV

«'Biloxi Blues' regorge de rire, de vérité et de nostalgie, le tout relève de performances hors pair!»
 — Judith Crist

BILOXI BLUES

MATTHEW BRODERICK

VERSION ORIGINALE
 SOIR: 9h30

63, KING OUEST 566-8782

L'AVENTURIER LE PLUS POPULAIRE AU MONDE EST DE RETOUR POUR PLUS ENCORE PLUS!

"Crocodile" DUNDEE II

PARADIMOUNT PICTURES PRÉSENTE
 PAUL HOGAN LINDA KOZLOWSKI

«CROCODILE DUNDEE II» JOHN MELLON EXECUTIVE PRODUCER PAUL HOGAN
 WRITTEN BY PAUL HOGAN AND BRETT HOGAN PRODUCED BY JOHN CORNELL AND JANE SCOTT
 PARADIMOUNT DIRECTED BY JOHN CORNELL A PARADIMOUNT PICTURE

Carrefour de l'ESTRIE
 3050 boul. PORTLAND 565-0366

SAM. DIM.: 12h30, 14h40, 16h50, 19h00, 21h15
 SEM.: 19h00, 21h15

GOLDIE HAWN

DE LA RICHESSE, AUX HAILLONS, À LA ROMANCE.
 Elle possède tout ce que l'argent peut offrir. Lui, le reste.
 Elle ne peut se souvenir qui elle est. Ni qui il est.
 Leur histoire est un accident...

KURT RUSSELL

Une collaboration **SINO 106**

LA BELLE NAUFRAGÉE

METRO-GOLDWYN-MAYER PRÉSENTE
 GOLDIE HAWN KURT RUSSELL DANS UN FILM DE GARRY MARSHALL «LA BELLE NAUFRAGÉE»
 EDWARD HERRMANN KATHERINE HELMUND ET RODDY McDOWALL
 MUSIQUE DE ALAN SILVESTRI DIRECTEUR DE LA PHOTOGRAPHIE JOHN A. ALONZO A.S.C.
 ÉCRIT PAR LESLIE DIXON PRODUCTEUR EXECUTIF RODDY McDOWALL
 PRODUIT PAR ANTHEA SYLBERG ET ALEXANDRA ROSE
 RÉALISÉ PAR GARRY MARSHALL

Carrefour de l'ESTRIE
 3050 boul. PORTLAND 565-0366

SAM. DIM.: 12h30, 14h35, 19h10
 SEM.: 19h10